

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
REGION DU LAC
DEPARTEMENT DE WAYI
SOUS-PREFECTURE DE NGOURI
CANTON DJIGDADA

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON DJIGDADA

Période : mars 2015 à février 2019

Elaboré par la population du Canton Djigdada
Et l'accompagnement technique de SOS SAHEL International TCHAD
Avec l'appui financier du PADL-GRN, un programme de la coopération
Tchad-Union Européenne

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la population du canton Djigdada et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou de l'ONG SOS SAHEL International

Février 2015



Table de matières

Liste de tableaux	v
Liste des figures	v
Schéma de zonage du canton Djigdada.....	v
Liste des photos	v
Liste des Abréviations	vi
Introduction	1
Contexte général d'élaboration du PDL	1
Méthodologie d'élaboration du PDL	1
I. Généralités sur le canton	4
1.1. Milieu physique	4
1.1.1. Localisation géographique.....	4
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	4
1.1.2.1. Relief	4
1.1.2.2. Climat	4
1.1.2.3. Hydrographie	5
1.1.3. Les ressources naturelles.....	5
1.1.3.1. Sols.....	5
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	5
1.1.3.3. Faune	6
1.2 Milieu humain	1
1.2.1. Historique du canton.....	1
1.2.2. Caractéristiques démographiques	1
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	2
1.2.4. Organisations modernes.....	2
1.2.5. Les intervenants structurels.....	3
1.2.5.1. Les projets et ONG	3
1.2.6. Les infrastructures.....	5
1.3. Activités économiques	9
1.3.1. Agriculture	9
1.3.2. Élevage	9
1.3.3 Commerce.....	10
1.3.5 Artisanat	11
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	12

2.1. Agriculture, Elevage	12
2.1.1 Résultats du diagnostic	12
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	13
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	14
2.2.1 Résultats du diagnostic	14
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	14
2.3. Economie.....	15
2.3.1 Résultats du diagnostic	15
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	15
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	16
2.4.1 Résultats du diagnostic	16
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	17
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	18
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	18
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	19
2.6. Affaires sociales-Genre	19
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	19
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	20
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) .	21
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	21
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	21
2.8. Synthèse de diagnostic cantonal.....	22
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	24
4.1. Agriculture, Elevage	26
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	27
4.3. Economie.....	28
4.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	28
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	29
4.6. Affaires sociales-Genre	30
4.7. Gouvernance.....	30
V. Mécanisme de mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions.....	31
5.1 Mécanisme de mise en œuvre des actions.....	31
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	31
5.3 Planning annuel de travail.....	32
Conclusion.....	35

LISTE DE TABLEAUX

Tableau I	:	Regroupement des villages du canton Djigdada
Tableau II	:	Evolution de la pluviométrie sur une période de 5 ans
Tableau III	:	Principales espèces ligneuses rencontrées dans le canton
Tableau IV	:	Succession de différents chefs sur le trône du canton de Djigdada
Tableau V	:	Ecoles et effectif scolaire du canton Djigdada
Tableau VI	:	Infrastructures sanitaires dans le canton Djigdada

LISTE DES FIGURES

Figure 1	:	Schéma de zonage du canton Djigdada
Figure 2	:	Localisation des principales ressources naturelles dans le canton
Figure 3	:	Localisation des infrastructures socio-sanitaires et éducatives du canton
Figure 4	:	Localisation des infrastructures et équipements économiques dans le canton

LISTE DES PHOTOS

Photos 1 et 2	:	Ouadi en exploitation non loin de Djigdada
Photos 3 et 4	:	salles de classe à l'école primaire de Djigdada
Photos 5 et 6	:	Extérieur et intérieur du centre de santé de Waïdoula
Photos 7 et 8	:	Ambiance au marché hebdomadaire de Djigdada

LISTE DES ABREVIATIONS

ACTED	:	Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
ALIMA	:	Alliance for International Medical Action
ALV	:	Animateur Local Volontaire
APE	:	Association des Parents d'Elèves
CCD	:	Comité Cantonal de Développement
CDA	:	Comité Départemental d'Action
CIVD	:	Comité Inter Villageois de Développement
COSAN	:	Comité de Centre de Santé
CT	:	Commission Thématique
CTD	:	Comité Technique Départemental
FAO	:	Food and Agriculture Organisation ou Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIT	:	Front Inter Tropical
IDE	:	Infirmier Diplômé d'Etat
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OP	:	Organisation de Producteurs
PADL-GRN	:	Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion de Ressources Naturelles
PAM	:	Programme Alimentaire Mondial
PANG	:	Projet d'Aménagement de mille hectares de Ngouri
PNSA	:	Programme National de Sécurité Alimentaire
PMH	:	Pompe à Motricité Humaine
SODELAC	:	Société de Développement du Lac
UGFD	:	Union de Groupement de Femmes de Djigada
UNICEF	:	United Nation International Children's Emergency Fund
PM	:	Pour Mémoire
SIDRAT	:	Système d'Information pour le Développement Rural et Aménagement du territoire
RN	:	Ressource Naturelle
CN	:	centre de Santé

INTRODUCTION

CONTEXTE GENERAL D'ELABORATION DU PDL

Durant plusieurs décennies, les diverses interventions de l'Etat et autres partenaires techniques et financiers au profit des communautés rurales ont donné des résultats mitigés. Ceux-ci ont toujours opéré sans la prise en compte des vrais problèmes et préoccupations des populations. En effet, les actions sont généralement réalisées selon une approche thématique et descendante, planifiées par les responsables des projets et des services déconcentrés de l'Etat sans l'implication de la population cible.

Le canton Djigdana, l'un des 10 cantons que compte le département de Wayi dans la région du Lac au Tchad, est également confronté à cette problématique de développement. En effet, le canton regorge des potentialités sous diverses formes, plus particulièrement en ressources naturelles (ouadis) et humaine (jeunesse de sa population). Plusieurs programmes, projets et services techniques de l'Etat ont réalisés des actions et poursuivent encore leur intervention dans le canton. Il s'agit entre autres : de la production de plants pour le reboisement ; la lutte contre les épizooties ; la fixation des dunes pour lutter contre l'ensablement des ouadis ; la réalisation des forages ; la construction des parc de vaccination, l'aménagement des ouadis et polders, etc..

Toutes ces actions réalisées n'ont pas contribué à une amélioration des conditions de vie de cette population. La population fait face au problème de famines quasi récurrentes et l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable) fait cruellement défaut dans la majorité des villages du canton. Ce qui les obligent à s'enfermer dans une logique de survie et, ne parviennent pas à réfléchir réellement sur les problèmes qu'elles rencontrent et d'en trouver des solutions appropriées.

La politique de décentralisation en cours, prônée par le Gouvernement par la mise en place des collectivités territoriales et qui offre une opportunité aux populations, tarde à être effective. Le gouvernement n'a pas encore délimité le ressort territorial des collectivités et les niveaux de planification sont encore restés au niveau national et sectoriel.

Parmi les prérogatives qui seront transférées aux collectivités locales figure la planification, ce qui explique l'élaboration de documents de planification pour une meilleure prise en charge des besoins des citoyens qui leur sont dévolues. Le plan de développement local qui est un instrument de négociation financière pose la problématique du développement et définit les axes stratégiques d'intervention en termes d'accès aux services sociaux de base, les secteurs productifs, la gestion des ressources naturelles, la structuration et l'organisation des populations, etc.

En attendant la mise en place des collectivités territoriale, l'Union Européenne à travers le PADL GRN accompagne les populations et leurs organisations qui s'investissent efficacement dans l'élaboration d'un document de négociation pour le développement socio-économique de leur territoire.

Le canton Djigdana n'est pas resté en marge et s'est aussi inscrit dans cette dynamique de changement en terme de développement. L'action qui est mise en œuvre par SOS SAHEL vise à accompagner la population du canton à la structuration et à la planification de son développement. L'appui technique et financier est assuré par le PADL-GRN.

METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDL

Ce plan de développement est le fruit de plusieurs concertations entre les populations et les autres acteurs en présence dans le canton Djigdana. Pour des raisons évidentes d'appropriation et selon le principe de base de la planification participative, ce sont les communautés elles-mêmes qui ont réalisé toute les étapes du processus de la planification avec l'équipe du projet.

Il faut comprendre par planification participative, la démarche par laquelle tous les acteurs locaux (autorités administratives et traditionnelles, les organisations de la société civile, les organisations des producteurs, les services déconcentrés de l'Etat, etc.) sont impliqués dans le processus.

Plusieurs étapes se sont succédé pour déboucher à ce plan de développement. Il s'agit de :

1) L'information et sensibilisation de la population sur l'intervention du projet

Plusieurs ateliers et rencontres ont servi de cadre pour informer les acteurs locaux

↳ *Un atelier de lancement à Bol, chef lieu de la région.*

Cette rencontre a lieu le 23 mai 2013. L'objet de cette rencontre est d'informer l'exécutif régional et les délégations techniques régionales sur le contenu du projet mais aussi d'obtenir leur appui dans sa mise en œuvre.

↳ *Une réunion départementale d'information à Ngouri.*

Le démarrage des activités du projet dans le département de Wayi a été marqué par la tenue d'une grande réunion d'information le 30 mai 2013. Cette rencontre est animée par l'équipe du projet, appuyée par le Coordonateur Exécutif de SOSSAHEL International Tchad.

Cette rencontre a permis d'informer et de sensibiliser l'ensemble des acteurs et partenaires impliqués dans le processus, pour une appropriation du projet (les autorités administratives, les chefs de canton, les Services Techniques Déconcentrés, le représentant des chefs religieux, les représentants des Associations, les représentantes des organisations féminines, etc.). Au cours de cette rencontre, l'approche, la démarche ainsi que le rôle des différents acteurs ont été présentés et discutés.

↳ *Une réunion cantonale d'information*

Cette réunion est réalisée le 20 juillet 2013 à la grande mosquée de Djigdada, chef lieu du canton. Cette rencontre a regroupé la majorité des chefs de village du canton accompagné ou non de notables. Les informations sur l'intervention du projet, les critères de désignation des représentants des villages aux réunions de groupe de villages ainsi que le rôle et la responsabilité des chefs de village pendant le processus de planification ont été expliqués aux participants.

Deux moments clé ont marqués cette réunion :

- La mise sur pied d'un comité chargé de suivre et d'appuyer l'équipe du projet au début du processus de planification. Ce comité composé de 3 personnes (1 président, 1 secrétaire général, 1 trésorier) disparaît une fois que l'ADC est mise en place.
- La liste des villages du canton est remise à l'équipe du projet. Des discussions autour des critères censés faciliter le regroupement des villages du canton par groupe de village sont engagées avec les participants. Il s'agit de :

La distance entre les villages ;

Les grandes mosquées pour les prières de vendredi ;

Les bureaux de vote ;

Le regroupement de villages a été un travail itératif conduisant à un nombre de 219 villages répartis en 16 groupes.

Tableau I : Regroupement des villages du canton Djigdada

Groupe de villages	Nom des villages par groupe
Groupe 1 (15 villages)	<u>Djigdada</u>¹ : Djiloum, Mangalma, Dounade, Kereye, koussiri, Blogassard, Lira, Lirarom, Yourouh, Tadaa, Doulaa, Guideye Est, Guideye Ouest, Ngnourou
Groupe 2 (13 villages)	Boui : Boui Alaïri, Boui kalari, Boui Kiliri, Loulla, Waya1, Waya2, Mahabo, Lohoume1, Lohoume2, Kayira, Balla, Bea-Bea
Groupe 3 (17 villages)	Aoudou1 : Aoudou2, Boutou Mbodome1, Boutou Mbodome2, Ngnara, Blogou yakou1, Blogou yakou2, Blogou yakou3, Blou alhadj chakari, Blou dowé, Karla medi, Kori, Meli1, Meli2, Meli3 Kalari, Blou banari, Mololou
Groupe 4 (11 villages)	Billi koura : Kerome1, Kerome2, Billi keiri, Tola1, Tola2, Kalakartchi, Nguiféa, Soundoultchi, Marafaté, Galaye
Groupe 5 (13 villages)	Goui : Souya1, Souya2, Souya goudo, Kalalou dina1, Kalalou dina2, Boutoudjara, Aissailame toti, Aissailame, Goui issari, Goui yayari, Goui boudari, Goui woliri
Groupe 6 (14 villages)	Boultou1 : Garna, Boultou2, Garna moti, Djadimachiri, Djadimalteri, Djadibaltébori, Djadi kedi, Djadi okidiri, Djadi adam, Djadi kaybara, Kinawa1, Kinawa2, Kinawa3, Kinawa4
Groupe 7 (13 villages)	Waïdoula : Kalibari, Doula, Kounda, Djete, Tchounitchouni1, Tchounitchouni2, Tchounitchouni3, Kili1, Kili2, Karoua1, Karoua2, Kindjira
Groupe 8 (15 villages)	Kampari : Fouli, Karansia, Aliri, Langou2, Langou1, Ngalagoufou, Guifiri, Yolyolome, Bourindi, Birakalari, Ngollo kitcha, Kaloukitcha, Kindjira krou, Doularome1, Doularome2, Boui, Kalari, Birakoura, Kaloukitcha2, Alairi
Groupe 9 (10 villages)	Matoum Tchouloumari : Matoume keiri, Matoume dardia, Matoume wanderi, Maoundome, Konkia ouest, Konkia kotié, Konkia est, Dardia1, Dardia2,
Groupe 10 (8 villages)	Issakokerom :

¹ Village lieu de concertation entre les villages du groupe

Groupe de villages	Nom des villages par groupe
	Dalassari, indjitchouloum, ngalkeleri, djarra, blochikadia, kada1, kada2
Groupe 11 (17 villages)	Ngaara : Issakoura, blochitollo, kalimba, guiraoudou, aladiarom, kambari, batoua yalaye, batoua anoumi, alichourom, dOUNGAKET1, dOUNGAKET2, ganga, klouboussou, koulilirom, killi indjikime, bodoumalbe
Groupe 12 (18 villages)	Yari : Ndilife, Langa-linga, Kandou2, Yari, Galia, Moyo, Moumsal, Ngaranda, Abdissiri, Wachikalet, Kandou1, Batha koura, Batha yakourou, Galiarom, Batha dartina kouroua, Batha adamkitchi, Batha kouriti, Kandou diari,
Groupe 13 (14 villages)	Liquidou : Foule kara, Ganga bilari, Ndjamena, Gang chouari, Brali koura, Yambou, Brali manaway, Molori, Brali maouti, Zamzam safadari, Kiya becheria, Tchaye, Brali kongué kourati
Groupe 14 (14 villages)	Rountou Yalaye : Blongoudourna, Rountou walgué, Blabline, Deleiri, Zamzam yalaye, Gambou, Kadar kaya1, Kadar kaya2, Kadar kaya3, Kadar kaya4, Zamzam dalati, Blabline areyrou, Kaloudoufiy
Groupe 15 (17 villages)	Goumsal Mouye : Goumsal, Rambou koura, Rambou malah, Rambou est, Rambou kadra1, Blada, Leirom, Rambou kadra2, Loutra, Blada tchika, Karoua, Boltourom, Gnara, Wara, Loula, Mouyi
Groupe 16 (10 villages)	Adam keiri : Malalou, Batha barmichiri1, Melekoum sud, Modoumaloum, Batha kilkili, Melekoum nord, Kirilla, Batha barmichiri2, Batha yourane

Source : autorités cantonales/Djigdata

↳ *Les réunions d'information aux populations villageoises*

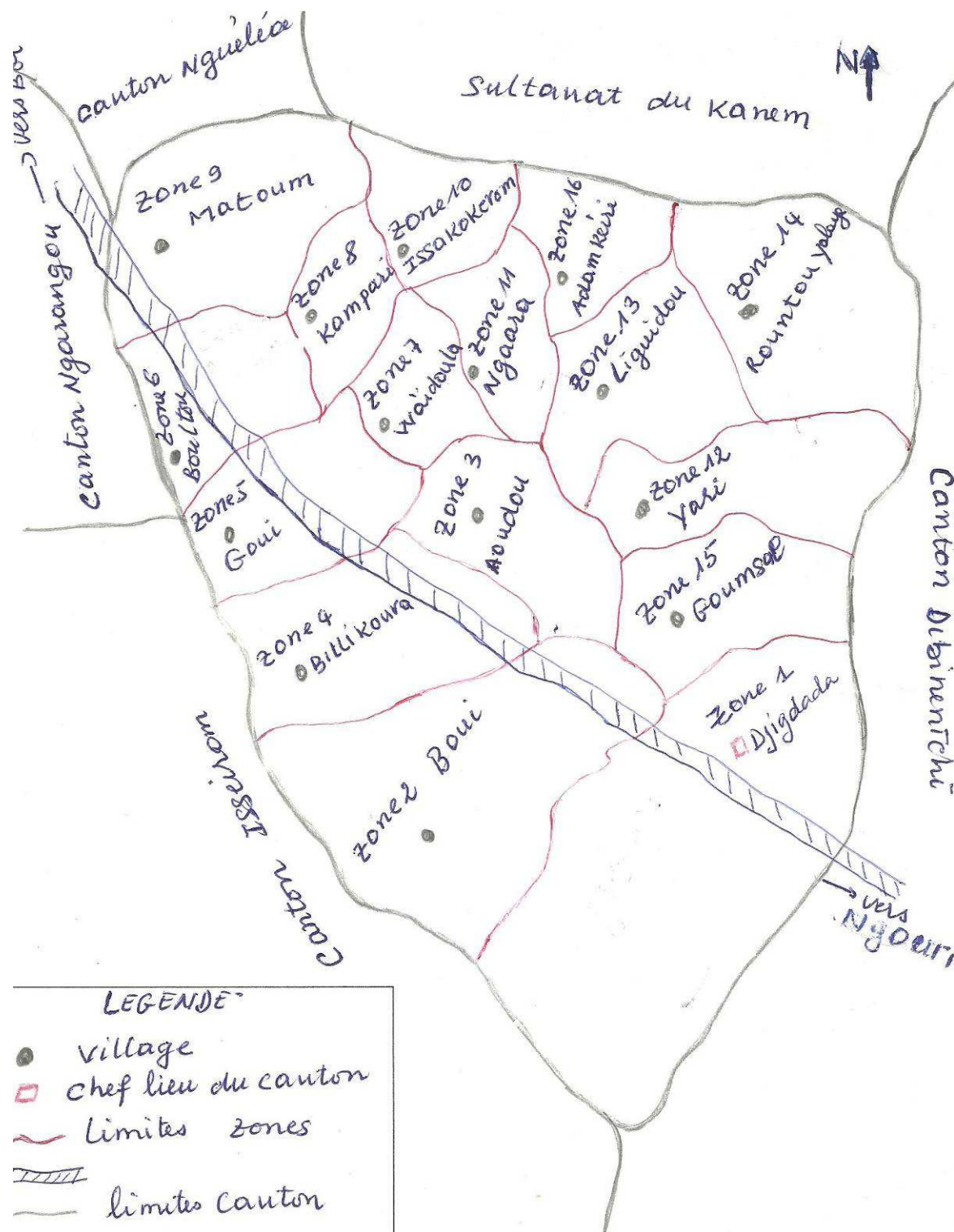
A la suite de l'atelier cantonal d'information et de sensibilisation, une réunion de restitution au niveau du village est organisée par chaque chef de village. Pour les villages non représentés à la réunion cantonale, ce sont les membres du comité cantonal de suivi qui ont assuré cette restitution avec l'animateur du projet.

Les rencontres villageoises d'information et de sensibilisation ont été menées à l'échelle de tous les villages du canton. De manière globale, 10 jours ont été nécessaires pour réaliser ces rencontres villageoises. Elles ont pour objet, l'approfondissement et la démultiplication des points introductifs évoqués lors de l'atelier cantonal d'information.

Ces rencontres villageoises ont permis de :

- Clarifier les rôles de chaque acteur dans le processus ;
- La responsabilité des populations dans l'identification, la planification et la mise en œuvre des actions de développement ainsi que leur contribution effective.
- Designier les représentants des villages pour participer aux réunions par groupe de villages ;

Figure 1: Schéma de zonage du canton Djigadada



Source : Schémas réalisé pendant l'assemblée générale de diagnostic participatif

2) Les réunions d'information aux représentants des groupes de villages

Ces rencontres ont réunie par groupe, tous les représentants villageois dans un village qu'ils ont choisie eux même comme village accrocheur. Ce sont des réunions d'une journée, réalisée pendant la période allant du 19 août au 4 septembre 2013.

Elles ont pour objet :

- d'expliquer aux participants, le rôle et les responsabilités des populations villageoises dans le processus de planification ;
- de présenter le rôle que doivent jouer le comité inter villageois de développement ainsi que l'animateur villageois à désigner par groupe de villages ;
- d'expliquer les critères pour être membres du comité inter villageois et animateur local volontaire.

3) Mise en place d'une structure inter villageoise de développement

Cette structure composée de 13 personnes, constitue le Comité Inter villageois de Développement. Elle est installée dans chacune des 16 groupes mise en place dans le canton.

Les animateurs locaux volontaires ont été choisis (à raison de 1 par groupe) sur la base d'un certain nombre de critères afin d'accompagner le processus de planification. Les critères de choix des animateurs locaux volontaires sont convenus entre l'équipe du projet et les représentants villageois, ils sont définis comme suit :

- savoir lire et écrire en français ou en arabe littéraire ;
- parler la langue du milieu (le Kanembou) ;
- connaître le milieu et être disponible pour un travail bénévole ;
- être actif au sein de la communauté ;
- résider dans le canton.

4) Formation des animateurs locaux volontaires et des membres du comité de suivi

La formation est assurée par l'équipe du projet en une session de 3 jours, du 17 au 19 septembre 2013. Le contenu de la formation est axé sur l'initiation au remplissage des fiches de collecte des informations et l'utilisation de quelques outils de diagnostic participatif :

- Exposé sur le processus de planification ;
- la carte de l'espace inter-villageois ;
- l'arbre à problèmes ;
- le remplissage des fiches de collecte de données.

5) Le diagnostic technique et participatif

Pour pouvoir mettre au point un plan d'actions répondant bien aux enjeux de développement du canton, il était indispensable de bien connaître le territoire cantonal, les atouts sur lesquels s'appuyer, mais aussi les faiblesses à contrer. Le Diagnostic du canton a été réalisé sur une période allant du 16 septembre au 21 novembre 2013 soit au total 67 jours. Il est réalisé en 2 étapes :

↳ Etude du milieu

Le diagnostic technique du canton a permis de recueillir les informations de base sur le canton. Il est réalisé du 16 septembre au 4 octobre 2013. Les données collectées portent sur : le milieu physique, les activités économiques, les secteurs sociaux, les organisations existantes, etc. provenant de diverses sources (collecte de données par les ALV, entretien auprès des différents services déconcentrés de l'Etat, l'Administration Territoriale, les autorités cantonales, etc.).

↳ *Le diagnostic participatif*

C'est un travail réalisé par les représentants villageois réunis en assemblée de chaque groupe de villages avec l'animateur du projet. Il s'est déroulé du 7 octobre au 8 novembre dans chaque groupe de villages. Les problèmes vécus par les populations ont été énumérés, analysés et leurs causes identifiées par domaine :

- agriculture, élevage ;
- gestion des ressources naturelles ;
- économie ;
- santé-eau potable-assainissement ;
- éducation-jeunesse-culture-sport ;
- affaires sociales-genre ;
- gouvernance (y compris gouvernance au sein des organisations)

Une assemblée générale de diagnostic participatif a été réalisée du 19 au 20 novembre 2013. Elle a réuni tous les délégués (5 personnes par comité inter villageois) et validé les Résultats obtenus lors du diagnostic par groupe de villages.

6) Formation des services techniques

C'est une étape réalisée du 6 au 7 décembre 2013. Elle a pour objet la préparation des services techniques déconcentrés de l'Etat, les personnes ressources ainsi que les animateurs du projet en vue de réaliser les travaux en commission thématique.

7) Les travaux en commissions thématiques

Ce travail réalisé du 13 au 24 janvier 2014 a pour but d'approfondir les problèmes soulevés pendant le diagnostic participatif. Les personnes ressource techniquement outillés ainsi que les agents de l'Etat pour faire cette analyse font défaut au sein de chaque groupe de villages. Pour cela, elle a été faite à Djigdada (chef lieu du canton) par une équipe multidisciplinaire composé des différents agents des principaux services techniques opérant dans le secteur rural (agriculture, eaux et forêt, élevage, santé, éducation, affaires sociales) avec l'appui du comité du suivi et l'équipe du projet.

8) Restitution des travaux en commissions thématiques

Une concertation avec les représentants de groupe de villages a été réalisée du 30 janvier au 6 février 2014. Ce travail est fait dans le but de garantir l'appropriation des actions retenues par l'équipe multidisciplinaire. La localisation et les porteurs des projets ont été clairement identifiés, la contribution locale (en espèce ou en nature) est discutée et clarifiée.

9) L'assemblée générale cantonale d'adoption et priorisation des projets

Cette assise a été décisive car elle a permis de restituer les résultats obtenus pendant les réunions de concertation par groupe de villages à tous les autres délégués réunies en assemblée générale. C'est une rencontre tenue les 17 et 18 septembre 2014 au sein de l'école primaire de Djigdada.

Les débats ont porté sur :

- Les enjeux de développement du canton ;
- La localisation, les coûts et les porteurs des projets ;
- L'intérêt d'une forte mobilisation autour des projets inter villageois ;
- La stratégie de mobilisation des ressources locales ;
- La priorisation des projets dans la durée du plan.

10) Rédaction du PDL

La rédaction du PDL est faite par l'équipe du projet en collaboration avec les membres du CCD. Ce sont les résultats issus de l'étude du milieu, du diagnostic participatif, assemblées générales de planification et autres concertations qui sont à la base de la rédaction du PDL. Le PDL est

rédigé de manière itérative afin d'intégrer toutes les observations faites par les représentants des populations

11) Finalisation du PDL

Au cours d'un atelier organisé au sein de l'équipe du projet, des échanges se sont déroulés sur les actions à mener dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Il ressort de ces échanges des observations sur la forme du document ainsi que sur le contenu. Préalablement les services techniques déconcentrés de l'Etat ont été consultés lors d'un atelier pour l'harmonisation des normes techniques et de la gestion concertée des ressources naturelles.

12) Validation du PDL par le CDA

Les membres du CDA ont été outillés lors d'une séance de renforcement des capacités organisée par le PADL-GRN,

- D'examiner le PDL élaboré par la population du canton en vue d'évaluer son contenu, sa pertinence et la cohérence de la planification ;
- D'évaluer les capacités des structures locales de planification (CCD, ALV, CT, CIVD) ;
- De valider et faire des propositions d'amélioration à apporter au PDL.

La validation du PDL a lieu lors d'une séance organisée par le CTD, séance au cours de laquelle les membres du CCD ont répondu aux questions posées par les membres du CTD. Toutes les observations de fond faites par le CDA ont été prises en compte par les membres des CCD en vue de les intégrer dans le PDL avant sa diffusion.

13) Diffusion du PDL

La diffusion du PDL est l'étape qui a consisté à la production d'un résumé du PDL, à sa multiplication et à sa restitution auprès de la population. Cette dernière est assurée par les membres du CCD dont l'un des rôles est de rechercher les financements nécessaires à la réalisation des actions inscrites dans le PDL.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le Canton Djigdada est situé à 25Km environ de Ngouri, chef-lieu du département. Il est limité :

- ↪ au Nord-Ouest par le sultanat de Mao (région du Kanem) ;
- ↪ au Sud par le canton Isseïrom ;
- ↪ à l'Est par le canton Dibinintchi
- ↪ à l'Ouest par le canton Ngarangou et Nguéléa ;

Sur le plan administratif, le canton Djigdada dépend de la sous-préfecture de Ngouri, du département de Wayi, région du Lac. La distance qui le sépare de l'extrémité du canton le plus loin est de 53 km. Selon les informations obtenues auprès des autorités cantonales, le canton compte 219 Villages.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief du canton est caractérisé par la présence des dunes de sable et des zones de dépression qui conduisent à la formation des ouadis. Les dunes sont généralement orientées du nord au sud et en perpétuel mouvement provoqué par le vent.

1.1.2.2. Climat

Le climat est de type sahélo-saharien, caractérisé par l'alternance d'une longue saison sèche qui dure 8 mois (mi-octobre à mi-juin) et une saison pluvieuse qui s'étale sur le reste de l'année.

La pluviométrie moyenne annuelle oscille autour de 300 mm mais les perturbations climatiques font que par moment on peut enregistrer des quantités inférieures. Pendant certaines années, les pluies sont précoces (entre avril et mai) et elles ne permettent pas l'installation correcte des cultures qui se solde par la perte des semences.

Tableau II : Evolution de la pluviométrie sur une période de 5 ans

Année	Pluie enregistrée	Nombre de jours
2010	336,9	25
2011	321,9	17
2012	430,9	24
2013	312,5	16
2014	310,5	17

Source : station pluviométrique de Dibinintchi (station la plus proche)

Le régime des vents principaux est dominé par :

L'harmattan qui se déploie en saison sèche, est un vent sec et chaud soufflant du Nord-Est vers le Sud Ouest pendant les mois d'octobre à avril.

La mousson, en provenance du Sud-ouest vers le Nord-est est un vent froid et humide qui souffle pendant les mois d'avril à octobre.

Le point de convergence de ces 2 types de vent est appelé FIT et provoque des précipitations qui sont à l'origine des pluies enregistrées.

On distingue trois types de saisons à savoir :

- ↪ Saison sèche et fraîche (Novembre à Février) pendant laquelle la température moyenne mensuelle est de l'ordre de 23°C.
- ↪ Saison sèche et chaude (Mars à mi-juin) pendant laquelle la moyenne mensuelle de température maximale atteint 38°C.
- ↪ Saison de pluies (mi-juin à début novembre), saison pendant laquelle le régime thermique est intermédiaire avec des températures moyennes mensuelles allant de 28 à 30°C.

Ces trois saisons offrent une possibilité aux producteurs de faire 3 récoltes en une année sur une même parcelle. Ceci n'est possible que si toutes les conditions sont réunies notamment : le système d'exhaure, l'irrigation, l'aménagement des parcelles, la maîtrise des techniques culturales, etc.

1.1.2.3. Hydrographie

Le canton est dépourvu de cours d'eau superficiel mais on note la formation des mares temporaires dans quelques villages du canton pendant la saison des pluies. La présence des eaux souterraines à de profondeurs variables constituent une ressource non négligeable aussi bien pour les ménages, les animaux que les cultures maraichères.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Deux types de sols sont fréquemment rencontrés dans le canton :

- ↪ Les sols sablo-argileux ;
- ↪ Les sols sablo-limoneux.

Les dunes de sable occupent des superficies relativement importantes. Ces sols sont particulièrement utilisés pour les cultures de mil (*Pennisetum typhoides*), spéculatif agricole la plus pratiquée dans le canton.

Les ouadis en général argilo-limoneux sont aptes au développement des cultures maraichères et pluviales.

1.1.3.2. Végétation et Flore

Les formations végétales caractérisent la présence d'une steppe et les essences forestières sont assez diversifiées.

Tableau III : Principales espèces ligneuses rencontrées dans le canton

N° d'ordre	Nom en français	Nom en kanembou
01	Leptadonia	Kalimba
02	Acacia senegalensis	Kangare
03	Acacia radiana	Kindile
04	Balanites egyptiaca	Kongué
05	Palmiers dattiers	Kourtchoum dineyé
06	Palmiers domes	Kourtchoum souloyé
07	Tafeyna thebaica	Nguilé
08	Salvadora pertiaca	Kayouh

Source : entretien avec les autorités cantonales et villageoises

Les mauvaises pratiques d'utilisation ressources végétales continue à favoriser l'ensablement des terres agricoles. Ce qui serait à l'origine de la baisse de la production agricole mais aussi à la perte du patrimoine faunique. Malgré cette menace aucune stratégie n'est entreprise pour protéger cette richesse en voie de disparation.

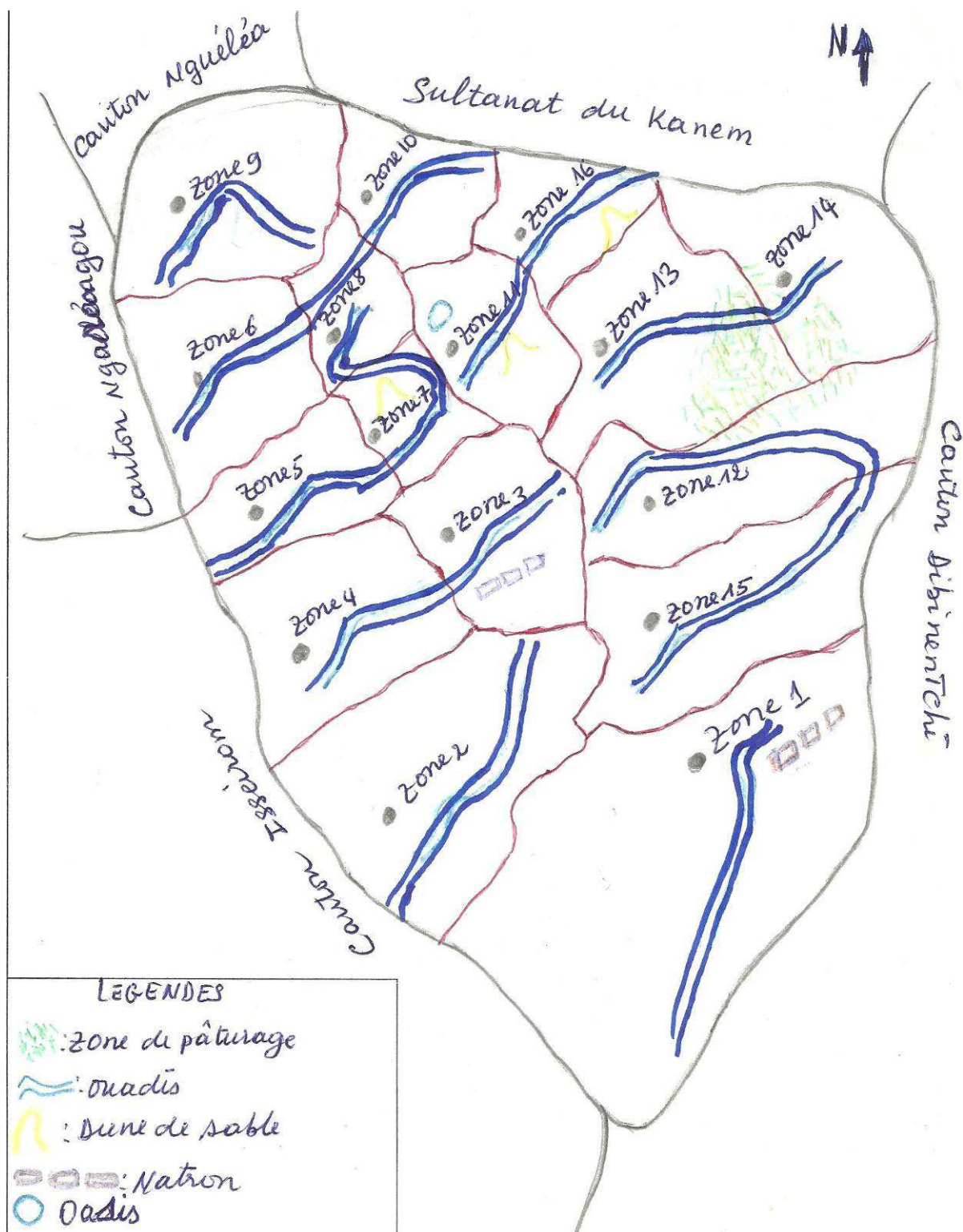
Les formations herbacées sont constituées principalement des graminées annuelles telles que : *Aristida mutabiles*, *Aristida hordocéa*, *Cenchrus biflorus*, etc.... Cette végétation herbacée joue un rôle important dans l'alimentation du bétail.

1.1.3.3. Faune

La faune sauvage devient rare, elle est composée pour l'essentiel des petits animaux tels que : la gazelle, l'écureuil, le chacal, le singe, et rarement l'hyène. La diversité d'espèces animales a diminué à cause du manque d'eau et de végétation.

Des mesures coercitives sont mises en œuvre par les agents eaux et forêts pour protéger cette faune sauvage en voie de disparition.

Figure 2 : localisation des principales ressources naturelles dans le canton



Source : Schémas réalisé pendant l'assemblée générale de diagnostic participatif

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

L'origine du canton Djigdada serait venu d'un village qui a été crée avant 1900 par un guerrier le nommé DIA Djibert. Il s'est installé et constituait en quelque sorte une force tampon entre l'ethnie Kadjidi et l'ethnie Nguidjim qui étaient en guerre. Le village est érigé en canton en 1900 par les missionnaires français. Le nommé Alifa Adj, de l'ethnie kanembous (kogono) originaire de sultanat de Kanem et beau fils au guerrier DIA Djibert fut le premier chef de canton.

Après quelques années de règne, le sultanat du Kanem annexa la partie nord du canton. Le canton fut peuplé par l'ethnie kadjidi qui était venue de canton Isseirom voisin sous le règne de Mallah Moussa Alifeï 1 de 1928 à 1969.

Tableau IV : Succession de différents chefs sur le trône du canton de Djigdada

N° d'ordre	Dates	Noms et prénoms	Durée de règne
1	1900 – 1928	Alifa Adj	28 ans
2	1928 – 1969	Mallah Moussa Alifeï1	41 ans
3	1969 – 2000	Mallah Mahamat Ali	31 ans
4	2000 à nos jours	Mallah Moussa Alifeï 2	En cours

Source : document relatant l'histoire du canton Djigdada.

Les événements majeurs qui ont marqué le canton sont :

- ↪ la sécheresse de 1968 provoquée par la rareté des pluies durant toute l'année ;
- ↪ le cholera en 1979 a décimé la population du canton ;
- ↪ la famine en 1985 a emporté tant de vie humaine qu'animale dans le canton.

1.2.2. Caractéristiques démographiques

Le dernier Recensement Général de la Population et de l'habitat de 2009 chiffre la population du canton Djigdada à 16 321 habitants.

La projection de cette population sur la base d'un taux d'accroissement annuel de la population dans la Région du Lac (3,81%) donne 19 676 la population en 2014.

Selon RGPH de 2009, la tranche d'âge de moins de 18 ans représente 57 %. De la population totale.

La population du canton se caractérise par la prédominance de population rurale qui représente 97.5%, majoritairement analphabète. Selon le rapport Bilan Diagnostic du SIDRAT réalisé dans la Région du Lac ; environ 92,4% de la population ne sait ni lire ni écrire en une langue quelconque.

La population du canton est répartie entre différentes ethnies :

- ↪ les Kanembou sont majoritaires.
- ↪ les Gouranes et arabe sont minoritaires.

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Politiquement le canton est dirigé par un chef de canton appelé *Malah*, assisté d'un adjoint appelé « *Yerima* » et quelques notables qui siègent au palais. Il est chargé de prévenir et régler les conflits, maintenir l'unité et la fraternité entre les populations de son canton. Dans son administration il existe un service chargé de la collecte des recettes relatives aux taxes civiques.

Le chef de canton représente une autorité morale dans sa circonscription. Les jugements se passent au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous la responsabilité du chef de canton ou de *Yerima*. Ils sont des soldats qui se déplacent à dos de cheval et chargés de faire exécuter les décisions prises au palais cantonal.

Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé *Cherki*. Ce dernier est assisté d'une femme appelée *Goumsou* dont le rôle est l'organisation de la junte féminine. Cette organisation de jeunesse est souvent sollicitée pour agrémente les mariages, fêtes, et autres manifestations culturelles dans le canton et ailleurs.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane. En ce qui concerne les cérémonies religieuses, elles s'effectuent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser annuellement des grandes prières pour implorer Dieu.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- ↪ la fête marquant la fin du ramadan ; et
- ↪ la fête de la tabaski ou fête de mouton.

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaires. Plusieurs ressortissants du canton viennent d'ailleurs pour fêter en famille.

Le mariage se fait selon la coutume musulmane. Il consiste en une demande de main de la fille par la famille du prétendant. Les parents de la jeune fille la consulte et cette dernière donne son agrément ou son refus à cette demande de main. Cependant dans la pratique locale ce sont les parents de la jeune fille qui décide à sa place. Le mariage n'est pas seulement l'union entre l'homme et la femme mais un rapprochement entre deux familles. Le montant de la dot est fixé par la famille de la fille.

Le problème qui se pose dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé qui a pour conséquences l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues à la non maturité des organes génitaux des jeunes filles, les mortalités maternelles et néo natales, les fistules obstétricales, etc.

En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de village et les chefs de terre restent les principaux responsables de la terre. Ils sont chargés à ce titre par le chef de canton de :

- ↪ procéder à la répartition de la terre entre les villageois ;
- ↪ attribuer des parcelles à toute personne qui en fait la demande ;
- ↪ veuillez aux cérémonies rituelles pour garantir la paix dans le village ou le canton.

1.2.4. Organisations modernes

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est faible.

Les quelques organisations qui existent mènent rarement d'activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offertes par les intervenants (PNSA, SODELAC, FAO, les projets de l'UE, le Ministère de micro crédit, etc).

Elles se caractérisent en général par :

- ↪ Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- ↪ Une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- ↪ Une absence des droits et obligations des membres ;
- ↪ Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- ↪ Une mauvaise gestion financière ;
- ↪ Une faible connaissance technique pour la gestion de leurs activités.

Ces organisations sont aussi ignorées dans le choix des priorités et la localisation des infrastructures et équipements. Ce qui se traduit par une inadéquation des services fournis pour répondre aux besoins prioritaires des populations, et une valorisation suffisante des potentialités existantes.

Parmi ces organisation il y en a qui mènent des activités orientées particulièrement dans le social et pour cela font des cotisations mensuelles. La finalité des ressources financières mobilisées est de répondre aux obligations sociales de leurs membres (décès, mariages, baptême).

1.2.5. Les intervenants structurels

1.2.5.1. Les projets et ONG

↪ SOS-SAHEL International

C'est une association qui intervient dans le canton à travers 2 projets dont l'un consiste au renforcement des capacités locales à la gestion concertée des ouadis pour améliorer la sécurité alimentaires et l'autre accompagne la population du canton à l'élaboration de son PDL.

↪ Alerte santé

C'est une ONG médicale humanitaire financé par ALIMA opère dans le domaine des aides d'urgences. Cette opération consiste en une prise en charge des enfants malnutris dans 2 sous-préfectures du département de Wayi. Alerte santé renforce aussi des centres de santé existants en mettant à leur disposition quelques ressources humaines essentielles.

↪ ACTED

ONG humanitaire, elle met en œuvre un programme d'urgence (distribution des denrées alimentaires de première nécessité) pour contribuer à répondre aux besoins des populations affectées par des crises alimentaires et nutritionnelles. En partenariat avec le PAM, ACTED assure la distribution des denrées alimentaires aux ménages vulnérables. Cette distribution se fait à l'aide des coupons qui permettent aux ménages de s'approvisionner auprès des fournisseurs agréés lors des foires alimentaires organisées à cet effet. Dans le domaine de l'hygiène et assainissement, ACTED bénéficie d'un appui de l'UNICEF à travers la distribution de l'eau de javel et récipients pour eau destinés à certains ménages ciblés. L'ONG met en œuvre actuellement une stratégie qui consiste de passer de l'urgence vers le développement. Ceci se traduit en proposant aux ménages, des activités productives afin de diversifier leurs sources de revenus. Cette action est réalisée en partenariat avec le FAO qui soutient les ménages vulnérables en petit matériels (houes) et en intrants agricoles.

ACTED développe également les activités génératrices de revenu (AGR), le reboisement des ouadi à travers son volet environnement, les activités de l'élevage et de la conscientisation collective. Enfin, elle œuvre pour la prévention, la gestion des catastrophes naturelles et la résilience.

↳ Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)

Le PNSA intervient dans le domaine agricole en mettant à la disposition des populations du canton des matériels de labour notamment les tracteurs à des prix subventionnés. En plus, il appuie les groupements organisés en les dotant d'un kit composé d'un forage d'eau, d'une motopompe et accessoires, des matériels aratoires et d'intrants contre un versement numéraire.

↳ Société de Développement du Lac (SODELAC)

La SODELAC, Société de Développement du Lac, est une société anonyme créée le 05 Août 1967 par Ordonnance n°22/PR/DPD en remplacement de SEMABLE (Secteur d'Expérimentation et de Modernisation agricole du Blé). La SODELAC bénéficie d'une assistance technique et financière du Gouvernement et des Bailleurs de fonds.

Le personnel technique qui intervient dans le canton est composé d'un chef de zone et d'un animateur. Sa mission dans le canton consiste à :

- appuyer les organisations villageoises et paysannes ;
- la création des groupements villageois ;
- l'assainissement et la structuration des groupements existants ;
- suivi et l'appui conseils aux groupements ;
- l'appui et le suivi des activités de crédits ; et
- la formation des agents.

1.2.5.2. Les services déconcentrés de l'Etat

↳ Poste d'élevage

Le secteur de l'élevage et de l'hydraulique est représenté dans le canton par un chef de poste vétérinaire et agent vaccinateur bénévole mais qui ne dispose pas des infrastructures. Ses activités se résument à :

- Inspection de la viande ;
- Soins des animaux.

↳ Poste forestier

C'est un service dont le personnel est composé de : 1 chef de poste forestier et d'un guide cantonal,

↳ Education nationale

Le personnel enseignant déployé dans le canton est composé de 8 instituteurs formés, 19 maîtres communautaires, 3 enseignants du CEG et 1 responsable d'alphabétisation

Ce personnel enseignant reçoit comme les autres cantons du département l'encadrement d'un inspecteur départemental, d'un inspecteur de base et un responsable d'alphabétisation qui sont basés à Ngouri.

↳ Santé publique

Le service sanitaire dans le canton est assuré par un personnel composé d'infirmiers, d'ATS et d'agent de maîtrise (bénévole).

↳ L'action sociale

Le service de l'action sociale n'est pas représenté dans le canton. Toutefois, la gestion des questions liées à ce service est assurée par le responsable du centre social basé à Ngouri.

1.2.6. Les infrastructures

↳ Infrastructures agricoles

En termes d'espace agricole, 60 hectares dotés de systèmes d'exhaure d'eau dans le canton. Ces équipements sont réalisés par le projet 1000 hectares de Ngouri (PANG) financé sur prêt de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA). Démarré en 2003, le projet est en cours de réalisation.

Selon le document du projet, les charges (carburant, encadrement, semences) nécessaires pour la première année d'exploitation devraient être supporté par le projet. Les redevances payées par les exploitants doivent constituer un fonds de roulement à partir duquel les organisations de producteurs pourraient afin d'assurer durablement la mise en œuvre des espaces aménagés.

Photos 1et 2 : Ouadi Tada en exploitation et système de pompage non loin de Djigdada



Source : projet Wayi

↳ Infrastructure d'élevage

Les infrastructures d'élevage et de l'hydraulique du canton sont moins développées. Ce canton dispose de 3 puits pastoraux dont 1 non fonctionnel. Le canton ne dispose pas d'aire d'abattage.

↳ Les infrastructures éducatives

L'enseignement élémentaire et secondaire bénéficie d'un dispositif éducatif réparti comme suit :

- 17 écoles primaires publiques et communautaires francophones ;
- 1 collège ;

Avec un effectif total cantonal de 1833 élèves.

Garçons : 1069 soit 58,32%

Filles : 764 soit 41,68%

Tableau V : Ecoles et effectif scolaire du canton Djigdada

Village	Infrastructures/salles de classe				Effectif d'élève			Enseignants		Forage
	Ecoles	Dur	Poto poto	Hangar	Garçons	Filles	Total	Qualifiés	maîtres communautaires	
Djigdada	1	3	1	0	186	89	275	2	2	1
Melli	1	0	0	2	73	23	96	1	1	0
Siya	1	0	0	3	111	52	163	1	1	0

Village	Infrastructures/salles de classe				Effectif d'élève			Enseignants		Forage
	Ecoles	Dur	Poto poto	Hangar	Garçons	Filles	Total	Qualifiés	maîtres communautaires	
Yari	1	0	2	1	149	97	246	1	1	0
Kampari	1	0	0	2	57	41	98	2	1	0
Ngaara	1	0	0	2	59	45	104	0	2	0
Waïdoula	1	0	2	0	47	52	99	1	1	0
Matoume	1	0	0	3	76	27	103	1	3	0
Issa Kokerom	1	0	0	2	28	47	75	0	1	0
Kalimba	1	0	0	2	27	23	50	0	1	0
Blotchitolla	1	0	0	2	43	46	89	0	1	0
Doungoke	1	0	0	2	43	46	89	0	1	0
Kaloukitchia	1	0	0	2	70	45	115	0	1	0
Adamkeïri	1	0	0	2	34	69	103	0	2	0
Aadou	1	0	0	0	23	20	43	0	0	0
Boultou	1	0	0	0	25	27	52	0	0	0
Boui	1	0	0	0	18	15	33	0	0	0
TOTAL	17	3	5	25	1069	764	1833	9	19	1

Source : inspection de l'enseignement de base de N'gouri.

La majorité des infrastructures scolaires sont construites en matériau non durable.

Il est à noter que le collège ne dispose pas d'infrastructure. Cependant les enseignements se font dans les après midi dans l'établissement primaires.

Photos 3 et 4 : salles de classe à l'école primaire de Djigdada



Source : Projet Wayi

↳ Infrastructures sanitaires

L'infrastructure qui soutient la santé de la population du canton est de 3 centres de santé. Il est à noter qu'un de ces centres de santé est construit en matériaux non durables. Ces centres de santé disposent chacun d'un comité de gestion ou COSAN.

Tableau VI : infrastructures sanitaires dans le canton Djigdada

Villages	Centre de santé	Etat des locaux	Personnel	Agents qualifiés	Agent non qualifiés	Forage
Djigdada	1	Bâtiment en dur	1 infirmier 1 garçon de salle	1	1	1
Yari	1	Bâtiment en dur	1 infirmiers 1 garçon de salle	1	1	1
Waïdoula	1	Bâtiment en poto poto	1 infirmier 1 garçon de salle	1	1	0
Total	3			3	3	2

Source : District sanitaire de Ngouri.

Photos 5 et 6 : Extérieur et intérieur du centre de santé de Waïdoula



Source : Projet Wayi

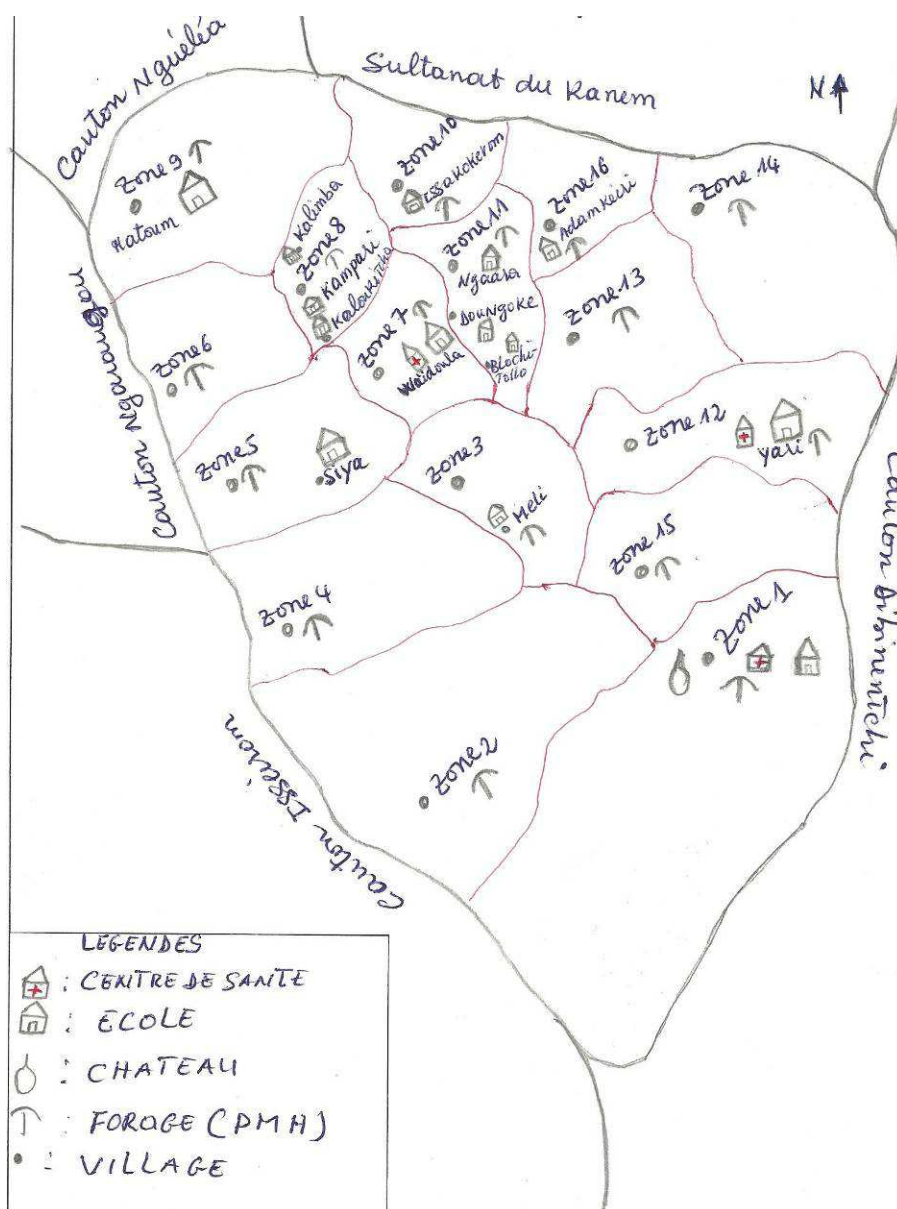
↳ Installations hydrauliques villageoises

Le besoin en eau potable de la population est assuré par l'existence de 1 forage doté de château d'eau (à Djigdada) et 141 puits de forage équipés de pompe à motricité humaine. L'ensemble de ce dispositif permet de couvrir le besoin en eau d'environ 19 676 habitants.

Les points d'eau existants n'ont pas un comité de gestion et d'entretien. Ce qui fait que certains forages ne sont pas fonctionnels et nécessitent la réhabilitation.

Il faut aussi noter que les points d'eau existants sont inégalement repartis dans le canton.

Figure 3 : Localisation des infrastructures socio-sanitaires et éducatives du canton



Source : Schémas réalisé pendant l'assemblée générale de diagnostic participatif

↳ Infrastructures de communication

Le chef lieu du canton est traversé par une route principale carrossable reliant Bol à Ngouri. Djigdada est aussi relié à Mao au nord-est. On note l'existence des pistes rurales dunaires reliant Djigdada aux villages du canton, praticable à dos de chameau, âne, cheval et récemment à moto.

↳ Télécommunication

Les réseaux Airtel et Tigo assurent le service de télécommunication dans le canton grâce aux pilonnes implantés au niveau du chef lieu du canton. Au-delà de son utilité de communication (appel vocal, SMS et internet) ; ce réseau occupent une place de choix dans les transactions financières. Il est aisé de recevoir un certain montant d'argent d'un parent allé en exode dans les autres régions du pays.

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1. Agriculture

L'agriculture constitue la base des activités économique du canton.

L'agriculture sur les dunes de sable est réservée essentiellement pour la culture mil penicillaire et niébé. Le rendement du mil penicillaire à l'hectare est en général faible (en moyenne 300 kg) compte tenue de la pauvreté des sols.

Vu le caractère aléatoires des pluies, certains paysans optent pour le semis à sec afin de bénéficier les premières pluies. Cette pratique se fait en fin mai ou début juin.

Il existe un nombre important des ouadis fertiles dans le canton. L'agriculture dans les ouadis se rapporte essentiellement au maraichage mais l'on y trouve des cultures pluviales telles que les céréales. On dénombre plusieurs ouadis aménagés de manière traditionnelle..

De manière générale ces ouadis offrent un atout favorable à trois campagnes de récolte qui se succèdent de la manière suivante :

- ↪ campagne pluviale qui s'étale de fin juin à fin octobre. Les principales cultures concernées sont le mil pénicillaire, le niébé, le maïs et divers légumes.
- ↪ campagne de contre saison froide, de novembre à février. Cette campagne est favorable à la production du blé, de la pomme de terre et des cultures maraîchères, alors que le maïs peut être cultivé pendant tout le temps mais toutefois la campagne pluviale ;
- ↪ campagne de contre saison chaude (de mars à juin), la période froide étant favorable à la production du blé, de la pomme de terre et des cultures maraîchères, alors que le maïs peut être cultivé pendant tout le temps mais toutefois la campagne pluviale et la campagne de contre saison chaude sont les périodes les plus propices.

La pratique de plusieurs campagnes par an, est un facteur positif pour assurer la sécurité alimentaire des populations. Cependant, les problèmes auxquels l'agriculture est confrontée sont entre autres : l'insuffisance des matériels agricoles, les attaques des ennemis de cultures, la mauvaise répartition pluviométrique, la pauvreté des sols et l'insuffisance dans l'encadrement des producteurs.

Cette situation a pour conséquence l'exode rural d'où la réduction de la main d'œuvre pourtant précieuse pour soutenir et développer les activités agricoles. Cela se traduit par la baisse de la production agricole, l'insécurité alimentaire qui exposent ainsi la population à la sous alimentation et les enfants à la malnutrition.

1.3.2. Élevage

L'élevage est l'un des secteurs importants après l'agriculture dans le canton. La population autochtone pratique l'élevage des bovins, des camelins, des caprins, des ovins et de la volaille. Cet élevage constitue une source importante dans les économies des ménages qui le pratique. L'élevage des équidés est pratiqué essentiellement pour assurer le transport. L'élevage de bovin et de camelin constituent un élevage contemplatif. L'élevage pratiqué est de type extensif. Compte tenu de l'insuffisance des pâturages en saison sèche et du manque d'eau, certains éleveurs sont dans l'obligation de pratiquer la transhumance vers les îles du lac Tchad. Cette pratique entraîne des pertes d'animaux et des conflits entre agriculteurs-éleveurs et/ou éleveurs-éleveurs qui se soldent par moment par des morts d'hommes.

On note par ailleurs, de façon périodique, la présence des éleveurs nomades et des transhumants arabes qui viennent séjourner autour de certains villages du canton entre les mois de juillet à octobre.

Le canton dispose d'un poste vétérinaire peu opérationnel car l'accès aux produits reste très limité à cause de l'insuffisance, voire l'inexistence des produits de qualité. En cas de besoin, les éleveurs font recours aux « docteurs choukou ». Le secteur vétérinaire à travers des campagnes

périodiques de vaccination contribue à la prévention de certaines épizooties mais uniquement orientées vers le gros bétail.

Outre les problèmes cités ci-dessus, il faut souligner que l'insuffisance de l'encadrement et le peu d'esprit d'ouverture des éleveurs constituent une des contraintes au développement du secteur de l'élevage.

1.3.3 Commerce

La population du canton Djigdada possède un sens pour le développement du petit commerce. Les activités commerciales reposent en grande partie sur la vente des produits artisanaux, l'achat et la revente des produits agricoles issus des polders du Lac, les animaux sur pied, les produits manufacturés, etc.

Les marchés hebdomadaires du canton qui se tiennent régulièrement le lundi et le samedi constituent les lieux par excellence pour les échanges de ces produits mais aussi pour bénéficier de quelques services (moulin à céréales, menuiserie, etc.) inexistant dans certains villages.

Cependant la population rencontre d'énormes difficultés liées à l'excentricité de ces marchés où la plus part des villages se trouvent à l'Ouest du chef lieu du canton. A cela s'ajoutent le mauvais état des pistes rendant difficile les échanges, l'insuffisance des moyens de transport appropriés.

Les hangars et les étales des marchés sont construits en matériau sommaire. Les marchés ne disposent pas de point d'eau potable ni de latrine. Ces marchés sont dotés d'un comité de gestion mais peu opérationnel.

Photos 7 et 8 : Ambiance au marché hebdomadaire de Djigdada



Source : Projet Wayi

En plus du marché de Djigdada et Yari, les commerçants du canton fréquentent à un rythme régulier d'autres marchés hebdomadaires : Amerom, Dibinintchi, Ngarangou, Isseirom et à Mao dans la région du Kanem. C'est l'occasion pour certains spéculateurs de réaliser des stocks importants des denrées alimentaires pendant la bonne période de l'année et les revendent à la population durant le moment de soudure à des prix exorbitants.

De manière générale, l'exercice commercial dans le canton se fait de manière informelle : rares sont les commerçants qui disposent des documents administratifs leur permettant d'exercer légalement. Ceci constitue un manque à gagner pour le canton.

Aussi, l'absence des structures de micro finance ne favorise pas l'éclosion de ce secteur.

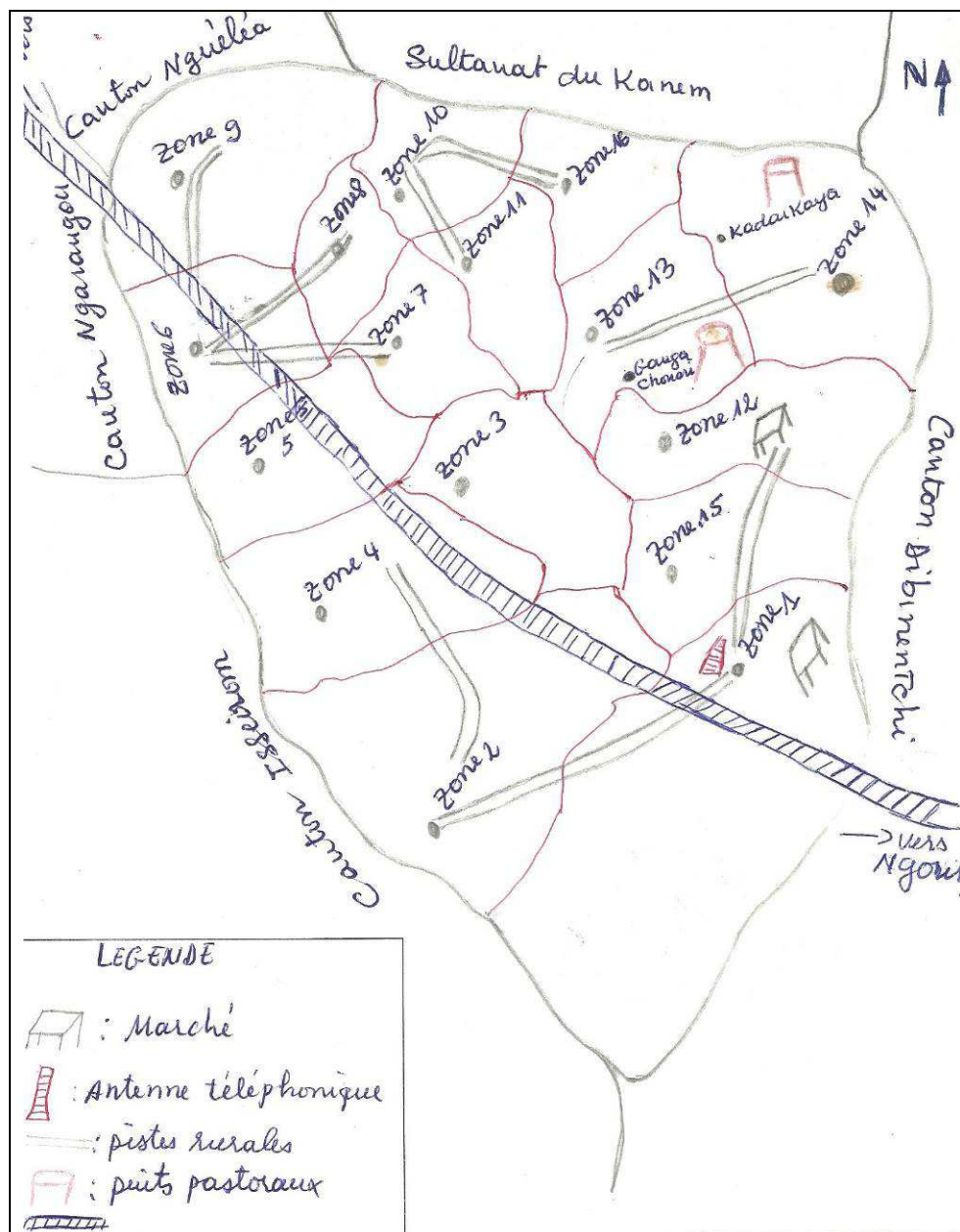
1.3.5 Artisanat

Le secteur de l'artisanat est très peu développé. Il est composé de l'artisanat d'art (poterie, vannerie, sculpture), l'artisanat de production (menuiserie, forge, couture) et l'artisanat de service (maçonnerie, mécanique,...).

Ces artisans n'ont pas une qualification adéquate et de ce fait ne parviennent pas à offrir durablement une production ou un service de qualité. C'est le cas par exemple de la vannerie où certaines mauvaises pratiques dégradent la matière première qui tend à disparaître.

Aussi, l'artisanat ne parvient pas à prospérer localement car le marché ne permet pas d'écouler significativement les produits.

Figure 4 : Localisation des infrastructures et équipements économiques dans le canton



Source : Schémas réalisé pendant l'assemblée générale de diagnostic participatif

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible rendement agricole	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance en matériels agricoles - Insuffisance d'encadrement en techniques agricoles - Pauvreté des sols - Présence des ennemis des cultures - Divagation des animaux - Ensablement des ouadis - Mauvaise répartition pluviométrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Famine - Sous alimentation - Malnutrition des enfants - Faiblesse des revenus des ménages - Exode rural - Montée des prix des denrées alimentaires sur le marché 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ouadis - Existence des structures d'appui au développement - Jeunesse de la population du canton - L'engouement de la population à s'investir dans l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les producteurs aux techniques de production agricoles adaptées aux conditions agro écologiques et climatiques - Renforcer le niveau d'équipement agricole des producteurs - Protéger, aménager et mettre en valeur les ouadis
Insuffisance de pâturage	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance pluviométrique - Surpâturage - Faible niveau encadrement des éleveurs - Pauvreté des sols 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d' - Amaigrissement des animaux - Diminution du cheptel - Baisse de revenu 	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel disponible et rustiques - Engouement de la population à pratiquer l'élevage - Existence des structures d'appui au développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Susciter la création des périmètres pilotes pastoraux

Maladies bovines récurrentes	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès aux produits vétérinaires - Absence de puits pastoraux - Insuffisance de pâturage en saison sèche 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de cheptel - Baisse de revenu 	<ul style="list-style-type: none"> - Engouement de la population à pratiquer l'élevage - Existence de mares temporaires pour l'abreuvement des bétails dans le canton - Proximité d'un potentiel marché à bétail (Nigéria) 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les éleveurs - Mettre en place une pharmacie vétérinaire communautaire
------------------------------	-----------------------	--	--	---	---

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible rendement agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ouadis - Existence des structures d'appui au développement - Jeunesse de la population du canton - L'engouement de la population à s'investir dans l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration la production agricole en préservant les ressources naturelles. - Approvisionnement les villages en semences améliorées - Subvention des producteurs agricoles en matériels de labour, de transport et de produits phytosanitaires - Lancement d'une vaste campagne de formation en techniques moderne de production agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le rendement agricole dans le canton - Améliorer les sources d'alimentation des populations du canton
Insuffisance de pâturage	<ul style="list-style-type: none"> - Cheptel disponible et rustiques - Engouement de la population à pratiquer l'élevage - Existence des structures d'appui au développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement de la production animale par une bonne couverture sanitaire, la gestion des ressources pastorales et hydrauliques 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversifier les sources d'alimentation du bétail
Maladies bovines récurrentes	<ul style="list-style-type: none"> - Engouement de la population à pratiquer l'élevage - Existence de mares temporaires pour l'abreuvement des bétails dans le canton - Proximité d'un potentiel marché à 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des agro-pasteurs en techniques de production et de conservation de foin - Amélioration du cadre de traitement vétérinaire des bétails 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la santé animale dans le canton par une meilleure couverture sanitaire

	bétail (Nigéria)		
--	------------------	--	--

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Disparition de certaines espèces fauniques	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe non contrôlé des arbres - Faible pluviométrie - Inorganisation des populations - Avancée du désert - Braconnage 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de patrimoine écologique du canton - Baisse de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Main d'œuvre disponible - Existence de certaines espèces fauniques adaptées au milieu - Existence d'une inspection forestière départementale 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir une politique communautaire de gestion des ressources naturelles - Sensibiliser les populations sur la gestion des ressources naturelles
Ensablement d'Ouadis	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Erosion hydrique et éolienne - Coupe non contrôlée des arbres - Faible pluviométrie et/ou mauvaise répartition - Inorganisation des populations pour apporter des réponses durables au phénomène d'ensablement des ouadis 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des superficies cultivables - Baisse de la production agricole - Sous alimentation de la population et malnutrition des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de la main d'œuvre - Nappe phréatique peu profonde dans certains villages du canton - Engouement de la population à pratiquer le maraîchage 	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger les ouadis contre l'ensablement - Sensibiliser et organiser les populations en technique de reboisement

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Disparition de certaines espèces fauniques	<ul style="list-style-type: none"> - Main d'œuvre disponible - Existence de certaines espèces fauniques adaptées au milieu 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'un mécanisme de gestion durable des ressources naturelles à travers la préservation 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la protection des espèces sauvages du canton par la mise en œuvre des mesures légales

		des espèces rares	
Ensablement d'Ouadis	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de la main d'œuvre - Nappe phréatique peu profonde dans certains villages du canton - Engouement de la population à pratiquer le maraîchage 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des actions de protection et de préservation des ouadis 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ouadis du canton ne sont plus menacés par l'ensablement

2.3. ECONOMIE

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible développement des activités commerciales	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Faible diversification d'activités génératrices de revenus - Faible accès aux systèmes financiers - Moyens de transport inadéquat - Absence d'infrastructures adéquate dans les marchés hebdomadaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre élevé de personnes vulnérables - Exode rural - Vente des denrées et autres marchandises dans des conditions non hygiéniques - Perte de revenus pendant la saison des pluies 	<ul style="list-style-type: none"> - Engouement des populations pour faire le commerce - Environnement favorable pour le petit commerce - Existence de marché hebdomadaire placé sur un axe important partant de la capitale vers la frontière nigérienne 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'accès au micro crédit à la population - Construire et aménager le marché - Organiser les commerçants

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible développement des activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> - Engouement des populations pour faire le commerce - Environnement favorable pour le petit commerce - Existence de marché hebdomadaire placé sur un axe important partant de la capitale vers la frontière nigérienne 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions pour pratiquer le commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les activités commerciales dans le canton

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible couverture sanitaire dans le canton	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance en personnel qualifié - Insuffisance en infrastructures sanitaire - Faible revenu de la population - Inorganisation de la population - Villages éloignés des centres de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de fréquentation des centres de santé - Utilisation de plus en plus des produits pharmaceutiques d'origine et de qualité douteuse de la rue 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un district sanitaire dans la sous-préfecture - Politique nationale en faveur d'une meilleure couverture sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et équiper les bâtiments de centre de santé. - Affecter un personnel qualifié - Mettre à la disposition de la population des produits de qualité et d'accès facile
Difficultés d'accouchement	La majorité des villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de matrone - Eloignement de centre de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Mortalité élevé chez les femmes en couche ainsi chez les nouveaux nés - Complications Gynéco-obstétricales chez les femmes à termes 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique nationale en faveur d'une meilleure couverture sanitaire - Existence d'une politique favorable à la santé de la mère et de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> -
Nombre sans cesse croissant d'enfants malnutris dans le canton	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Faible revenu des populations - Alimentation des enfants non équilibrée - Faible production agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Mortalité élevé des enfants de moins de 5 ans - Déperdition scolaire - Exode des populations 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un centre social à Ngouri - Présence d'un District sanitaire à Ngouri pour la prise en charge des enfants malnutris 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les mères sur les avantages de l'allaitement maternel et l'utilisation de la bouillie enrichie - Renforcer les capacités des associations en matière d'assistance sociale
Faible accès des populations à l'eau potable	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de forages dans le canton faible - Mauvaise répartition des forages d'eau dans le canton - Absence d'artisans réparateurs de forages 	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation des eaux de mares et des puits ouverts - Augmentation de cas de Maladies diarrhéiques - Les femmes perdent plus de temps pour chercher 	<ul style="list-style-type: none"> - Nappe Phréatique peu profonde dans certains villages - disponibilité de la population à apporter sa contribution à la réalisation des 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les villages de points d'eau potable - Structurer et organiser les populations en matière de maîtrise d'ouvrage hydraulique

			de l'eau	infrastructures d'eau potables	
--	--	--	----------	--------------------------------	--

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible couverture sanitaire dans le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un district sanitaire dans la sous-préfecture - Politique nationale en faveur d'une meilleure couverture sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du système sanitaire du canton par une amélioration des infrastructures et un personnel qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les prestations du personnel en vue d'une augmentation de la fréquentation des patients - Rapprocher les populations du canton des centres de santé en respectant les normes les techniques - Améliorer la couverture vaccinale pour protéger les enfants des maladies épidémiques courantes
Difficulté d'accouchement	<ul style="list-style-type: none"> - Politique nationale en faveur d'une meilleure couverture sanitaire - Existence d'une politique favorable à la santé de la mère et de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du système de maternité en équipement et personnel qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'accouchement dans le canton
Nombre croissant d'enfants malnutris dans le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un centre social à Ngouri - Présence d'un District sanitaire à Ngouri pour la prise en charge des enfants malnutris 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion et mise en œuvre d'une politique d'utilisation d'aliments de qualité variée et en quantité suffisante pour toute la population du canton 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire de façon significative le nombre d'enfants malnutris dans le canton par le développement des actions de sensibilisation des mères d'enfants
Faible accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Nappe Phréatique peu profonde dans certains villages - disponibilité de la population à apporter sa contribution à la réalisation des infrastructures d'eau potables 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des infrastructures hydrauliques du canton par la multiplication du nombre de forages d'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le système d'hydraulique villageoise en vue d'assurer l'approvisionnement en eau potable dans le canton - Améliorer l'accès à l'eau potable aux villages du canton

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Mauvaises conditions d'apprentissage dans les écoles primaires	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures construits en matériaux non durables - Insuffisance de mobiliers scolaires - Insuffisance de manuels didactiques - Manque d'organisations des parents d'élèves - Insuffisance des d'enseignants qualifiés - Absence de cantines scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme scolaire non épuisé - Baisse de niveau des élèves - Nombre élevé de personnes analphabètes 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique nationale en faveur de l'enseignement primaire - Présence de cadres et hommes politiques dans le département - Nombre important d'enfants à l'âge d'aller à l'école - Présence d'une inspection départementale de l'éducation nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter et former les maîtres communautaires - Doter les écoles en maitres qualifiés - Construire et équiper les bâtiments de salles de classe. -
Déperdition scolaire élevé	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Mariage précoce chez les jeunes filles - Pesanteurs socioculturelles - Absence de cantine scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre élevé d'analphabètes dans le canton - Exode rural en croissance - Oisiveté et délinquance en forte augmentation - Consommation abusive de stupéfiant (Tramazol) par les jeunes du canton 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de cadres et hommes politiques qui peuvent impulser l'amélioration du système éducatif - Existence de nombreux enfants à l'âge de scolarisation - Existence d'un service déconcentré en charge de l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer les cantines scolaires pour améliorer le taux de fréquentation dans les écoles - Lutter contre les pesanteurs socioculturelles par des campagnes de sensibilisation auprès des parents et des chefs religieux
Méconnaissance du patrimoine culturel	A l'échelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Modernisme - Ignorance 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de valeurs culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de sages et autorités traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les valeurs culturelles en voie de disparition

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Mauvaises conditions d'enseignement et d'études dans les écoles primaires du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Politique nationale en faveur de l'enseignement primaire - Présence de cadres et hommes politiques dans le département - Nombre important d'enfants à l'âge d'aller à l'école - Présence d'une inspection départementale de l'éducation nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du système éducatif par des infrastructures adéquats, des équipements et un personnel qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'enseignement et d'études dans les écoles primaires.
Déperdition scolaire élevé dans les écoles primaires du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de cadres et hommes politiques qui peuvent impulser l'amélioration du système éducatif - Existence de nombreux enfants à l'âge de la scolarisation - Existence d'un service déconcentré en charge de l'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'école pour tous les enfants du canton 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le taux de fréquentation des enfants plus particulièrement des filles dans les écoles primaires
Méconnaissance du patrimoine culturel	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de sages et autorités traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un cadre favorable au développement de la culture 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le patrimoine culturel du canton

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Pénibilité ressentie par les femmes au cours des travaux domestique	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement des moulins à céréales - Eloignement des forages d'eau pour les ménages - Eloignement des forages d'eau pour les ménages - Mauvaises conditions matériels de travail - Concentration des travaux domestiques sur les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de revenu - Faible implication des femmes dans les AGR - Epuisement physique et morale des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des structures d'appui conseil (centre sociale, SODELAC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Alléger les femmes par une dotation en moulin communautaire - Promouvoir l'accès des femmes aux ressources naturelles et énergie renouvelables

		– Manque d’encadrement			
Faible implication des femmes aux actions de développement	A l’échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> – Pesanteurs socio culturelles – Indisponibilité en temps – Manque d’encadrement ; – Manque de suivi des activités féminines ; – Méconnaissance d’existence de structures d’appui ; – Marginalisation des femmes et d’autres couches défavorisées 	<ul style="list-style-type: none"> – Sous-information – Faible revenu – Marginalisation des femmes – Dépendance économique – Mauvaise adaptation socio-économique – Augmentation de nombre des personnes démunies – Mauvaises conditions scolaires et sanitaires des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> – Existence d’une politique nationale de protection – Existence des organisations féminines – Existence des structures d’appui 	<ul style="list-style-type: none"> – Structurer et renforcer les capacités de femmes – Faciliter l’accès aux systèmes financiers pour développer les AGR – Renforcer les capacités de couches défavorisées par la formation en entrepreneuriat

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d’ici à 4 ans)
Pénibilité ressentie par les femmes pendant les travaux domestique	<ul style="list-style-type: none"> – Présence des structures d’appui conseil (centre sociale, SODELAC) – Existence d’une politique nationale de protection – Existence des organisations féminines – Existence des structures d’appui 	<ul style="list-style-type: none"> – Susciter la création des activités génératrices de revenus afin d’alléger la pénibilité des travaux domestiques sur les femmes 	Améliorer les conditions de vie de femmes et d’autres couches vulnérables

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Les producteurs ne sont pas organisés	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'instruction - Sous information sur les possibilités d'appui des partenaires techniques et financiers - Faible capacité technique et de mobilisation des ressources internes 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance et confusion de rôle des membres des organisations - Mauvaises gestion des ressources communes 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une structure permanente d'encadrement des producteurs, la SODELAC - Présence des partenaires techniques et financiers intervenant dans le département 	Renforcer les capacités des producteurs

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Les producteurs ne sont pas organisés	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une structure permanente d'encadrement des producteurs, la SODELAC - Présence des partenaires techniques et financiers intervenant dans le département 	Structuration et renforcement des capacités des producteurs en technique de gestion et managériale	Organiser les producteurs du canton

2.8. SYNTHÈSE DE DIAGNOSTIC CANTONAL

Le diagnostic des conditions de vie et des besoins de la population du canton Djigadada renseigne sur une problématique de développement qui se résume dans les domaines suivants :

↳ **Domaine Agriculture et Elevage**

Plus de 95% de la population du canton est rurale et l'économie locale est dominée par les secteurs agro pastoraux (agriculture, élevage, artisanat). Cependant ces secteurs ne parviennent à soutenir l'économie du canton sont faiblement développées. Les contraintes sont de plusieurs ordres à savoir :

- Le faible niveau d'équipement des agriculteurs en matériels agricoles;
- L'inaccessibilité réduite aux intrants agricoles ;
- A la récurrence de certaines maladies ;
- Le faible niveau d'organisation et d'encadrement des agropasteurs ;
- La présence récurrente des ennemis de cultures ;
- La faible et mauvaise répartition des pluies ;
- La mise en œuvre d'un système extensif d'exploitation du milieu.

↳ **Domaine Environnement et la Gestion des ressources naturelles**

L'environnement physique très dégradé, confronté aux phénomènes de changement climatique et de l'avancée du désert. Les quelques ressources naturelles existantes sont menacées suite :

- A la méconnaissance des textes régissant la bonne utilisation des ressources naturelles ;
- A l'absence de règles consensuelles pour leur gestion rationnelle et durable ;
- Aux mauvaises pratiques agropastorales mises en œuvre par la population ;

↳ **Domaine Economie**

L'économie du canton dépend fortement des productions issues de l'agriculture, l'élevage et de l'artisanat. Cependant sa dynamisation est handicapé par :

- L'absence d'infrastructures économiques et marchandes ;
- L'absence d'idée entrepreneuriale des acteurs ;
- Une faible capacité organisationnelle des acteurs ;

↳ **Domaine Santé, eau potable et hygiène**

L'accès des populations aux soins de santé de qualité et à l'eau potable est réduit. Le diagnostic a permis de relever des insuffisances liées à :

- L'éloignement des centres de santé ;
- L'insuffisance en personnel soignant qualifié dans les centres de santé ;
- Une insuffisance et une mauvaise répartition des installations hydrauliques ;
- L'absence d'installations d'hygiène dans les ménages et lieux publics.

↳ **Domaine Education, culture-jeunesse-sport**

Le système éducatif, les activités culturelles et sportives sont en un état de léthargie suite à :

- un faible taux de fréquentation des enfants à l'école suite aux pesanteurs socio culturels et l'ignorance des parents ;
- un environnement scolaire peu favorable pour un enseignement de qualité (salle de classe en hangar, insuffisance de tables bancs, absence de forage d'eau potable et de latrines au sein des établissements)
- un faible effectif du personnel enseignant dont certain faiblement qualifié ;

- l'inexploitation du patrimoine culturel suite d'ignorance et les pesanteurs socio culturelles;

↳ **Domaine affaires sociales et genre**

L'épanouissement des femmes et les autres groupes défavorisés est étouffé par :

- L'inaccessibilité aux informations et une faible implication des femmes aux actions de développement ;
- Un faible appui aux initiatives prometteuses ;
- Un faible niveau organisationnel.
- L'analphabétisme.

↳ **Domaine Gouvernance et paix**

La coordination des actions pour le développement du canton souffrent de l'absence d'une structure locale légitime, dynamique et transparente. Cette situation découle :

- De l'analphabétisme et du faible niveau d'instruction de la population ;
- Du faible accès des populations aux informations sur les actions de développement ;
- Du faible encadrement assuré par les partenaires au développement.

La détermination des grands axes de développement contenu dans ce PDL s'inscrit dans les objectifs du millénaire pour le développement ainsi que le Plan National de Développement.

Les concertations cantonales ont donc permis aux représentants des groupes de villages de s'interroger sur les perspectives de développement à partir des problématiques et enjeux de développement issus du diagnostic. Ce questionnement concerté, à permis de définir à partir des problématiques de développement quelques axes sur lesquels le canton peut s'appuyer pour favoriser son développement souhaité.

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DÉVELOPPEMENT DES DIFFÉRENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement	Projets retenus
Agriculture, Elevage	Baisse de la production agro pastorale	Amélioration des systèmes de production agro-pastoraux en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et à la diversification des revenus des populations du canton	<ul style="list-style-type: none"> – Aménagement, protection et mise en valeur des ouadis – Construction de parcs de vaccination – Sensibilisation de la population à s'organiser en coopérative dynamique – Former les producteurs organisés sur les techniques de production respectueuses de l'environnement – Dotation des producteurs organisés en matériels et intrant agricoles – Formation des auxiliaires d'élevage et créer une pharmacie vétérinaire communautaire – Construction des puits pastoraux
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Dégradation des ressources naturelles par les phénomènes naturels et les mauvaises pratiques d'exploitation du milieu	Promotion de pratiques d'exploitation durables des ressources naturelles en s'adaptant aux changements climatiques tout en préservant l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation des séances de sensibilisation de la population sur la nécessité de réduire l'avancée du désert et la protection de la faune – Installation d'une mini pépinière villageoise – Reboisement des terres dégradées et promotion d'une bonne utilisation des ressources naturelles
Economie	Faible accès aux systèmes d'appui à la production et au développement de l'économie	Renforcement de la capacité d'équipement et l'accès aux services financier en vue d'améliorer les échanges commerciaux dans le canton	<ul style="list-style-type: none"> – Création des conditions favorables d'accès des producteurs organisés aux systèmes financier – Aménagement et construction de hangar dans le marché – Aménagement d'une aire d'abattage
Santé-Eau potable-Assainissement	Faible accès aux des populations aux services et infrastructures de qualité	Amélioration des services sanitaires par le renforcement des infrastructures et équipements sanitaires .	<ul style="list-style-type: none"> – Créer et construire de nouveaux centres de santé – Construction, équipement et dotation de centre de santé en personnel qualifiés – Organisation de campagne de sensibilisation pour l'alimentation des enfants à base

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement	Projets retenus
			d'aliments locaux riches en protéines – Dotation des villages en forage d'eau équipé de PMH – Installation d'un château d'eau potable – Organisation de séances de sensibilisation de la population de se doter de latrine
Education-Jeunesse-Culture-Sport	Mauvaises conditions d'études et d'enseignement dans les écoles primaires	Renforcement des infrastructures, équipements et amélioration des conditions d'enseignement et de formation dans les écoles.	– Création de nouvelles écoles occidentales – Construction, de salles de classe et dotation en équipement et enseignants qualifiés – Organisation de séances de sensibilisation de la population sur la nécessité d'inscrire les enfants à l'école – Construction d'un centre culturel et doter d'équipements – Construction d'un centre d'alphabétisation
Affaires sociales-Genre	Faible épanouissement chez les femmes et d'autres groupes défavorisés	Soutien aux initiatives porteuses des groupes défavorisés	– Dotation des organisations féminines en moulin
Gouvernance-Paix – Sécurité	Mauvaise gestion des biens communs	Promotion d'une gouvernance participative au sein des organisations du canton	– Diffusion du plan de développement local – Sensibilisation de la population sur l'utilité d'une mobilisation des ressources locale pour la mise en œuvre des actions – Structuration et formation des organisations à la bonne gouvernance

IV. Plan d'actions et d'investissement du canton Djigdada

4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût unitaire FCFA	Participation financière locale	Début probable
1. Aménagement, protection et mise en valeur des ouadis.	5	Ouadi Kereye ; Ouadi Siya ; Ouadi Dilawa ; Ouadi Alitchourom ; Ouadi Mouyi	CIVD	12 000 000	10%	Année1
	5	Ouadi Nyh ; Ouadi Kinewa ; Ouadi Isakokerom ; Ouadi Batari ; Ouadi Issa Kade kaderi	CIVD	12 000 000	10%	Année2
	3	Ouadi Goni et Djara ; Ouadi Gueti ; Ouadi Ndoumbouri et Tchouloumi	CIVD	12 000 000	10%	Année3
	3	Ouadi Bilikoura ; Ouadi Bouroundi ; Ouadi Gambou	CIVD	12 000 000	10%	Année4
2. Sensibilisation de la population à s'organiser en coopératives dynamiques	32 groupements	Tous les villages du canton	CCD	50 000	PM	Sur la durée du PDL
3. Formation des producteurs organisés sur les techniques de production respectueuses de l'environnement	32 groupements	A l'échelle du canton	CCD	75 000	PM	Année 1
4. Dotation des producteurs organisés en matériels et intrants agricoles	32 groupements	A l'échelle du canton	CCD	250 000	11%	Sur la durée du plan
5. Construction d'un parc de vaccination	2	Djigdada ; Adam keïri	CIVD	10. 000 .000	10%	Année1
6. Formation des auxiliaires d'élevages	4	Aadou ; Blabline, Ngaara, Matoum	CIVD	500 000	5%	Année1
	3	Boultou 1 ; Kampari, Liguidou	CIVD	500 .000	5%	Année2
7. Construction d'une pharmacie vétérinaire	4	Boultou ; Matoum ;	CIVD	10 000 000	10%	Année1

et dotation en kit		Ngaara ; Liguidou	CIVD	10 000 000	10%	Année2
8. Construction de puits pastoraux	3	Kampari ; NDjamena ; Ganga Bilari	CIVD	15 000 000	10%	Année1
	3	Foule Kara ; Yari ; Kaldoufou	CIVD	15 000 000	10%	Année2
	2:	Aadou ; Blogoudourna	CIVD	15 000 000	8%	Année3
	1	Ndjamena	CIVD	15 000 000	10%	Année4
Sous-total 1				366 500 000		

4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
1. Organisation des séances de sensibilisation de la population sur la nécessité de réduire l'avancée du désert et la protection de la faune	16	Au sein de chaque groupe de villages	CCD	150 000	25%	Année 1
2. Installation d'une mini pépinière villageoise	5	Boultou ; Kampari ; Aoudou ; Matoum ; Ngaara	CIVD	1 500 000	10% de participation en main d'œuvre	Année 1
3. Reboisement des terres dégradées et promotion d'une bonne utilisation des ressources naturelles	16	Au sein de chaque groupe de villages (96 villages)	CIVD	150 000	Participation en main d'œuvre	Année2
Sous-total 2				10 800 000		

4.3. ECONOMIE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
1. Faciliter l'accès aux systèmes financiers	32 Organisations de Producteurs	A l'échelle du canton	CCD, OP	PM	PM	Sur la durée du plan
2. Aménagement et construction de hangars du marché	1	Djigdada	Comité de gestion du marché	35 000.000	10%	Année3
3. Aménagement d'une aire d'abattage	1	Djigdada	CCD	12 500 000	11%	Année2
Total				47 500 000		

4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
1. Création et construction de nouveaux centres de santé, équipés et doté en personnel qualifié	8	Aoudou ; Siya ; Boulou 1 ; Matoum ; Keïri ; Ngaara ; Liguidou ; Routou Yalaye	CIVD	PM	PM	Année1
2. Construction d'un centre de santé équipé et doté en personnel qualifié	1	Waïdoula	CIVD	50 000 000	10%	Année1
	4	Siya ; Matoum ; Ngaara ; Routou Yalaye		50 000 000	10%	Année2
	4	Aoudou ; Boulou 1 ; Liguidou ; Keïri ;	CIVD	50 000 000	7%	Année3
3. Organisation de campagne de sensibilisation pour l'alimentation des enfants à base d'aliments locaux riches en protéines	16	A l'échelle du canton	CCD	150 000	11%	Sur la durée du plan
4. Dotation des villages en forage d'eau potable équipé	172	Liste des villages concernés en Annexe 1	CIVD	1 250.000 par forage	10%	Année1

de PMH						Année 2
5. Installation d'un château d'eau potable		Siya, Matoum, Yari	Comité inter villageois	55.000.000	10%	Année2
7. Organisation de séances de sensibilisation de la population sur la nécessité de se doter de latrine	16	Par groupe de villages	CCD	150 000	0%	Année 1
Total				834 800 000		

4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Participation financière locale	Début probable
1. Création de nouvelles écoles occidentales	13	Mangalma, Waya1 ; Billi Koura ; Tola ; Goui ; Karamchia ; Dourdour ; Kandou Katchari ; Batha Dartina ; Karoua ; Ligidou ; Rountou Yalaye ; Goumsal	CIVD	PM	PM	Année1
2. Construction de salles de classe équipé et doté de forage d'eau potable	5	Siya ; Kampari ; Matoum ; Yari ; Ligidou Adamkeïri, Aadou, Melli, Billi Koura	APE	50 000.000	10%	Année1
	5	Waïdoula ; Koloukitcha ; Ngaara ; Blotchitoulo ; Kalimba ;	APE	50 000.000	10%	Année2
	5	Djigdada ; Bouï ; Aadou ; Boulou ; Doungoket, Mangalma, Waya 1, Bouï, Tola, Goui, Boulou 1,	APE	50 000.000	10%	Année3
	8	Karamchia, Dourdour, Issakokerom, Kandou Katchari, Batha Dartina Karoua, Rountou Yalaye, Goumsal	APE	50 000.000	10%	Année 4
3. Organisation de séances de sensibilisation de la population sur la	16	Tous les villages du canton	CCD	75 0000	25%	Toutes les années

nécessité d'inscrire les enfants à l'école						
4. Construction d'un centre culturel et doter d'équipement	1	Djigdada	APE	40 000 000	7%	Année4
5. Construction de 1 centre d'alphabétisation	1	Goumsal	CIVD	12 500 000	10%	Année 4
Sous-total 5				1 214 500 000		

4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière	Début probable
1. Dotation des organisations féminines en moulin	9	Djigdada ; Billi Koura ; Boulou ; Goumsal mouyi ; Rountou Yalaye ; Yari ; Ngaara ; Aoudou, Liguidou	UGFD	2 000.000	10%	Année1
2. Renforcer les capacités de couches défavorisées par la formation en entrepreneuriat	4	Djigdada ; Waïdoula ; Siya ; Aoudou ;	CCD	300 000	PM	Année2
Total				19 200 000		

4.7. GOUVERNANCE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Promoteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière	Début probable
1. Diffusion du plan de développement local	1	Dans le canton et auprès de PTF	CCD	PM	A mobiliser	Année 1
2. Sensibilisation de la population sur l'utilité d'une mobilisation des ressources locale	16	Par groupe de villages	CIVD	150 000	A mobiliser	Année1
3. Formation des organisations de producteurs en technique de gestion et à la bonne gouvernance	1	Canton	CCD	2 000 000	A mobiliser	Sur la durée du PDL
Total				4 400 000		
TOTAL				2 497 700 000		

V. MECANISME DE MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

Le PDL du canton Djigdada est élaboré avec une forte implication de tous les groupes socio professionnels. Plusieurs priorités sont retenues et programmées par les représentants de la population. Cependant, pour garantir un succès dans la réalisation des projets, le CCD en tant qu'organe chargé de piloter les actions de développement du canton doit définir une stratégie et un mécanisme de mise en œuvre et pilotage. L'ensemble de ces outils doit prendre en compte : Le renforcement des capacités des organes locaux ; Le plan de travail annuel ; la mobilisation des ressources financières et le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan.

5.1 Mécanisme de mise en œuvre des actions

La réalisation de certains projets priorités nécessitent des moyens qui sont au-delà des capacités en ressources locales. Unanimement, la population a retenu deux options qui faciliteront la mobilisation des ressources :

En interne, une collecte de fonds par village est systématique. Le CCD veillera à impliquer les chefs de village et chefs religieux pour faciliter la mobilisation de ces ressources. Un apport non négligeable est attendu des ressortissants du canton de la diaspora.

Quant aux ressources externes, deux moyens seront utilisés :

- la diffusion du résumé du PDL en format papier ou bien sur internet
- le plaidoyer des acteurs locaux et autres élus de la circonscription lors des rencontres régionales et nationales pour attirer les investissements bailleurs de fonds et de l'Etat.

Ceci permettra d'obtenir des ressources additionnelles à celles qui seront mobiliser localement.

5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme

Le renforcement des capacités des membres du CCD et des CIVD est nécessaire pour permettre aux membres de CCD de jouer pleinement le rôle qui est le leur. Ce renforcement des capacités portera aussi bien sur les aspects techniques qu'organisationnel afin de permettre le CCD à mieux piloter la mise en œuvre des actions. Il s'agit particulièrement d'un renforcement des capacités en :

- montage de microprojets ;
- programmation et de suivi-évaluation des actions ;
- maîtrise d'ouvrage ;
- comptabilité simplifiée.

Le CCD entend dans ce cadre élaborer un planning annuel sur la base du plan d'action du PDL. Celui-ci doit indiquer clairement les priorités retenues sur la durée du plan ainsi que les coûts estimatifs. Cet outil devra permettre de déterminer les échéanciers de mobilisation des ressources financières nécessaires pour entreprendre les actions programmées. Le CCD va se doter d'un outil simplifié de suivi et d'évaluation. Ce système de suivi et d'évaluation basé sur le plan annuel de travail doit permettre de suivre l'exécution du PDL : apprécier le niveau de réalisation des actions, les difficultés rencontrées ainsi que des dispositions pour les corrections futures.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Aménagement, protection et mise en valeur des ouadis.	Ouadi Kereye ; Ouadi Siya ; Ouadi Dilawa ; Ouadi Alitchourom ; Ouadi Mouyi	CIVD	25 000 000	10%	90%	FAO		
2. Formation des producteurs organisés sur les techniques de production respectueuses de l'environnement	32 groupements	A l'échelle du canton	10 000 000	PM	PM	FAO		
3. Construction d'un parc de vaccination	Djigdada ; Adam keïri, Aadou ; Blabline, Ngaara, Matoum	CIVD	15. 000 .000	10%	90%			
4. Construction d'une pharmacie vétérinaire et dotation en kit	Boultou ; Matoum	CIVD	10 000 000	10%	90%			
Construction de puits pastoraux	Kampari ; Matoum ; Ganga Bilari	CIVD	40 000 000	10%	90%			
5. Organisation des séances de sensibilisation de la population sur la nécessité de réduire l'avancée du désert et la protection de la faune	Au sein de chaque groupe de villages	CCD	8 000 000	6%	94%	Muraille verte		
6. Installation d'une mini pépinière villageoise	Boultou ; Kampari ; Aadou ; Matoum ; Ngaara	CIVD	10 000 000	10% de participation en main d'œuvre	90%	Muraille verte		
7. Construction d'un centre de santé équipé et doté en personnel qualifié	Adula	CIVD	49 000 000	10%Participation en main d'œuvre	90%	UNICEF		

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
8. Construction d'un centre de santé équipé et doté en personnel qualifié	Waïdoula	CIVD	50 000 000	10%	90%	E U		
9. Création et construction de nouveaux centres de santé, équipés et doté en personnel qualifié	Aoudou ; Siya ; Boulou 1 ; Matoum ; Keïri ; Ngaara ; Liguïdou ; Routou Yalaye	CIVD	PM	PM	PM			
10. Dotation des villages en forage d'eau potable équipé de PMH	Voir la liste 172 villages en annexe	CIVD	1 000 000	10%	90%	E U		
11. Organisation de séances de sensibilisation de la population sur la nécessité de se doter de latrine	A l'échelle du canton	CCD	5 000 000	0%	100%	ACTED		
12. Création de nouvelles écoles occidentales	Mangalma, Waya1 ; Billi Koura ; Tola ; Goui ; Karamchia ; Dourdour ; Kandou Katchari ; Batha Dartina ; Karoua ; Liguïdou ; Rountou Yalaye ; Goumsal	CIVD	PM	PM	PM			
13. Construction de salles de classe et dotation en équipement et enseignants qualifiés	Siya ; Kampari ; Matoum ; Yari ; Liguïdou, Adamkeïri, Aadou, Melli, Billi Koura	APE	50 000.000	10%	90%	UNICEF		
14. Organisation de séances de sensibilisation de la population sur la nécessité d'inscrire les	Tous les villages du canton	CCD	5 000 000	10%	90%	UNICEF		

CONCLUSION

L'élaboration du plan de développement du canton Djigdada d'un processus qui a impliqué les populations depuis la base (villageoise, inter villageoise, cantonale) ainsi que les autres acteurs intervenant dans le canton avec l'appui technique de SOS SAHEL.

Un diagnostic approfondi du canton, prenant en compte les généralités sur le canton, le diagnostic participatif avec les diverses activités menées a permis de présenter le canton à travers son milieu physique, le milieu humain et les activités économiques et sociales. La priorisation et la formulation des actions sont faites sur la base des capacités réelles des populations pour soutenir le développement des activités économiques afin de faciliter l'accès aux services sociaux de base. En tant qu'actions transversales, un regard particulier a été porté à l'allègement des femmes dans les travaux domestique ainsi que les actions liées à la gestion des ressources naturelles.

Les actions sont formulées en conformité aux objectifs du millénaire pour le développement et la vision du plan national de développement.

La population du canton Djigdada est à ses débuts de cet exercice de planification. Les insuffisances constatées tout au long du processus doivent servir de base pour lancer le débat autour du développement du canton.

Au regard de tout, la rigueur dans la mobilisation des ressources de toute nature tant interne qu'externe mais aussi la flexibilité dans les procédures, constitueront le seul gage pour la réalisation effective des actions prévues dans ce plan de développement.

ANNEXES

ANNEXES 1 : Copie de la lettre de demande d'appui adressée au projet

Republique du Tchad
Region du Lac
Departement de Wayi
sous-prefecture de Ngour,
Canton Djigbada
Ref N° 001.

Unité - Travail - Progrès

Djigbada, le 27-07-2013

Le chef de canton de Djigbada
Au
Coordonnateur de SOS SAHEL
S/C projet Wayi a Ngour

Objet: Demande d'appui
a l'elaboration du PDL

Monsieur,

Suite a l'atelier d'information sur le plan local de developpement organise le 20-07-2013 par l'equipe du projet Wayi, la population du dit Canton, en mon nom ordons d'honneur de venir par la presente, solliciter d'appui de SOS SAHEL pour l'accompagner a l'elaboration de son plan de developpement local.

Esperant que notre demande retiendra toute votre attention pour une suite favorable, veuillez recevoir, Monsieur le Coordonnateur, l'expression de notre très haute Consideration,

pour la population
Le Chef de Canton



Annexe 2 : calendrier du processus d'élaboration du PDL

Activités	Lieu	Dates	Nombre de jours
Réunion cantonale d'information	Djigdada	20 juillet 2013	1
Réunion d'information et de sensibilisation dans chaque village		22 juillet au 16 août 2013	26
Réunion d'information au sein de chaque groupe de villages et mise en place du comité inter villageois de développement	Par groupe de villages	19 août au 04 septembre 2013	13
Formation des animateurs locaux volontaire et des membres du comité locale de suivi	Ngouri	du 17 au 19 septembre 2013	3
Collecte de données de base sur le canton	Dans les villages	23 septembre au 4 octobre 2013	12
Diagnostic participatif par groupe de villages	Par groupe de villages	7 octobre au 8 novembre 2013	33
Assemblée générale cantonale de diagnostic participatif	Djigdada	19 au 20 novembre 2013.	2
Formation en planification	Ngouri	6 au 7 décembre 2013.	2
Travaux en commission thématique	Djigdada	13 au 24 janvier 2014	12
Restitution des résultats des travaux en commission thématiques	Par groupe de villages	30 janvier au 6 février 2014	7
L'assemblée générale cantonale d'adoption et priorisation des projets	Djigdada	17 et 18 septembre 2014	2
Rédaction du PDL et finalisation du PDL	Ngouri	A partir du 19 septembre 2014	

Annexe 3 : Liste des membres du CCD/ Djigdada

N° d'ordre	Nom et prénom	Fonction	Contact téléphonique
01	Ahmat Kerim	Président	99864429
02	Abdoulaye Mahamat	Vice Président	
03	Al hadj Kedi Abbaye	SG	
04	Achta Mahamat Zeïd	SGA	
05	Hassane Abdelkerim	Trésorier général	
06	Goni Ali Brahim	Trésorier G A	
07	Alhaji Mahamat Adam	Conseiller	
08	Abdoulaye Hassane	Conseiller	
09	Mahamat Ali Mallaye	Conseiller	99866960
10	Mahamat Adam	Chargé de matériels	
11	Al hadj Oumar	Chargé de matériels adjoint	
12	Abdoulaye Hassane	Commissaire aux comptes	
13	Mbodou Mallah Moustapha	Commissaire aux comptes	

Annexe 4 : animateurs locaux volontaires du canton Djigdada

Nom et prénoms	Groupe de villages d'appartenance	Village de résidence	numéro de téléphone
Ahmat Djourab Alifei	1	Djigdada	99876569
Oumar Mbodou	2	Boui	99803915
Alhadj Oumar	3	Aoudou	90683724
Hassan Adam Issa	4	Bili Koura	99159311
Ali Oumar	5	Ngoui	99757080
Makaïla Mahamat	6	Boultou 1	99757011
Moustapha Mbodou	7	Waïdoula	99699153
Moustapha Brahim	8	Kampari	99548157
Abdoulaye Hassan	9	Matoume	95032711
Abdoulaye Goni	10	Issa Kokerome	95033477
Mahamat Adam	11	Ngarra	99823217
Alhadji Mahamat Mallah	12	Yari	99472059 99169100
Abakar Mahamat Hassan	13	Liquidou	66011974
Alhadji Hassan Mahamat	14	Rountou yalaye	99774927 66864465
Fadjack Mallah	15	Goumsal	99460147
Ali Issa	16	Adam Keiri	92818637

Annexe 5 : liste des membres des commissions thématiques

Commission gestion des ressources naturelles et Agriculture

Nom et Prénom	Fonction	Service	Contact téléphonique
Dingamasbeye Nadoum	Technicien agricole	Sodelac	99258412
Mahamat Ali Mallaye		Personne ressource	99866960
Adam Mahamat Mani	Chef de poste forestier	Environnement	99168895
Mbodou Abakar		Personne ressource	92306419
Hassan Ali Mbodou		Personne ressource	95333325

Commission santé, eau et assainissement

Nom et Prénom	Fonction	Service	Contact téléphonique
Djimra Ngargoum	Responsable CS	Centre de santé de Djigdada	99391710

Mahamat Ali Mallaye	Agent de la Sodelac à la retraite		99866960
Mbodou Abakar	Ex sous-préfet		92306419
Hassan Ali Mbodou	instituteur		95333325

Commission éducation, culture, jeunesse et sport

Nom et Prénom	Fonction	Service	Contact téléphonique
Tahondingam Madjingar	Directeur	Ecole primaire de Djigdada	63598141
Mahamat Ali Mallaye	Agent de la Sodelac à la retraite		99866960
Mbodou Abakar	Ex sous-préfet		92306419
Hassan Ali Mbodou	instituteur		95333325

Commission élevage

Nom et Prénom	Fonction	Service	Contact téléphonique
Alhadj Kadi Abbaye			99260957
Mahamat Ali Mallaye			99866960
Mbodou Abakar			92306419
Hassan Ali Mbodou			95333325